

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
QUOTIDIEN \$3.00
HEBDOMADAIRE 1.00

The Canadian

TELEPHONE

SERVICE
REDACTION N 3844
INFORMATION N 3883
SPORT N 1535
CIRCULATION N 7697
LE JOUR N 3058

VOL. XVI — No 6

Beau et doux

MONTREAL, MERCREDI 10 AVRIL 1918

Température : Min., 24; Max., 34;

PRIX : DEUX SOUS.

La conscription en Irlande

LLOYD-GEORGE DEMANDE AU PARLEMENT ANGLAIS DE DECLARER QUE LA LOI DE CONSCRIPTION SERA APPLIQUEE A L'IRLANDE COMME AUX AUTRES PARTIES DU ROYAUME-UNI

SIR EDWARD CARSON EN FAVEUR DE LA CONSCRIPTION
LA 5ème ARMÉE ANGLAISE A ÉTÉ COMPLÈTEMENT ANNIHILÉE AU DÉBUT DE L'OFFENSIVE ALLEMANDE.—LE DÉSASTRE AURAIT ÉTÉ IRREPARABLE N'ÉUT ÉTÉ LE SECOURS DE RÉSERVES FRANÇAISES

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 9.—David Lloyd-George, le Premier Ministre anglais, a fait l'acte le plus hardi de sa carrière en demandant que la conscription soit appliquée en Irlande.

La nouvelle subite de cette décision a créé un grand émoi. On ne parle que d'Irlande, ce soir. On se demande avec anxiété comment les partis irlandais prendront cette nouvelle mesure.

Le sentiment du Parlement s'est exprimé lorsque Joseph Devlin, nationaliste, présenta, une motion d'ajournement sur ce sujet. Le gouvernement proposa la clôture sur cette motion, et le vote fut de 310 à 85, et la motion de M. Devlin fut battue par 323 à 80. Quelques pacifistes votèrent avec les nationalistes.

Cependant ce n'est qu'un vote préliminaire, mais il signifie beaucoup. Tout dépend de la nature des propositions de gouvernement libre pour l'Irlande qui seront adoptées, dit le Premier Ministre, sans discussion acerbe.

On a d'abord cru que le gouvernement anglais n'oserait pas proposer une mesure qui peut amener une nouvelle révolution en Irlande. Cependant, M. Lloyd-George est assez hardi pour accorder le Home Rule à l'Irlande et l'obliger à se plier à la loi de conscription.

Le Premier Ministre au cours de son exposé de la situation et des motifs de sa demande a été constamment interrompu par les Nationalistes.

Le nouveau chef Nationaliste, John Dillon, qui est plus bouillant que son prédécesseur, John Redmond, a dénoncé avec force, le projet du Premier Ministre. Et la faction des Ulsteristes ne semble pas vouloir faire de concessions.

Les Unionistes Irlandais se sont réunis sous la présidence de Sir Edward Carson, et ont résolu de donner leur concours à la conscription.

L'opinion publique en Angleterre semble exiger que l'Irlande ne soit pas un obstacle dans la lutte pour la victoire.

Le discours de M. Lloyd-George a fait voir que la convention Irlandaise ne s'est pas entendue et que le cabinet doit prendre une initiative quelconque, guidé quelque peu par l'opinion irlandaise, telle qu'elle s'est révélée dans les débats de la Convention.

La plus importante déclaration de Lloyd-George, à part la question d'Irlande, est celle faite au sujet de la nomination du général Foch au commandement suprême des armées alliées au front ouest.

DISCOURS DE LLOYD-GEORGE

Le premier ministre Lloyd-George a déclaré à la Chambre des Communes, aujourd'hui, que lorsque l'offensive allemande commença, les forces alliées et les forces allemandes étaient à peu près égales, et la bataille fut terrible, les détails n'en seront connus que plus tard.

"Nous entrâmes, dit-il, dans la phase la plus critique de la guerre. Il y a un accalmie, mais la lutte n'est pas finie. Nous devons nous attendre à d'autres sanglants combats. Le sort de l'Empire, le sort de l'Europe, et le sort de la liberté du monde dépend du succès final des armées belligérantes."

"Le gouvernement, en conséquence, se propose de soumettre au Parlement certaines résolutions dans le but de venir en aide au pays et aux Alliés. Il nous faudra faire de grands sacrifices, mais ces sacrifices sont justifiés par une extrême nécessité, et par le fait que nous nous battons pour tout ce qui est essentiel et de plus sacré pour notre vie nationale."

"Avant de vous exposer les circonstances qui nous ont forcés de faire ces propositions, je dois vous expliquer pourquoi le Parlement n'a pas été convoqué immédiatement."

"Depuis que la bataille est commencée, le gouvernement a été presque constamment occupé avec ses Alliés à porter secours à l'armée."

"Les propositions que nous allons soumettre au Parlement demandent un examen minutieux, et je crois qu'il vaut mieux pour nous de les discuter un peu après le début de l'offensive, parce que nos esprits sont un peu moins portés au découragement."

"Je vous exposerai maintenant les circonstances qui ont donné lieu à la présente position militaire. Il est très difficile de raconter clairement ce qui s'est passé. Il y a eu une grande bataille, sur un front de cinquante milles, ce fut la plus grande bataille de l'histoire."

"Des forces énormes y ont été engagées; les troupes anglaises ont dû reculer, et il est encore difficile de savoir exactement ce qui s'est passé."

"La Chambre se rappellera la difficulté que nous avons eue à savoir la vérité sur la bataille de Cambrai, qui, cependant, ne fut qu'une petite bataille, comparée à celle qui vient d'avoir lieu."

"Les généraux et leurs officiers sont naturellement engagés dans la lutte et ont à guetter l'ennemi, et qu'une détente sérieuse ne se produise, il sera difficile de savoir exactement ce qui s'est passé lors de cette gigantesque bataille."

"Cependant, il y a quelques faits qui peuvent être constatés, et, en les rapportant je désire attirer l'attention de cette Chambre sur deux choses. Premièrement: il faut rien dire qui puisse fournir des renseignements à l'ennemi, et ne rien dévoiler qui puisse décourager nos troupes qui se battent si vaillamment. Deuxièmement: il faut, dans les circonstances présentes, faire taire toute réclamation."

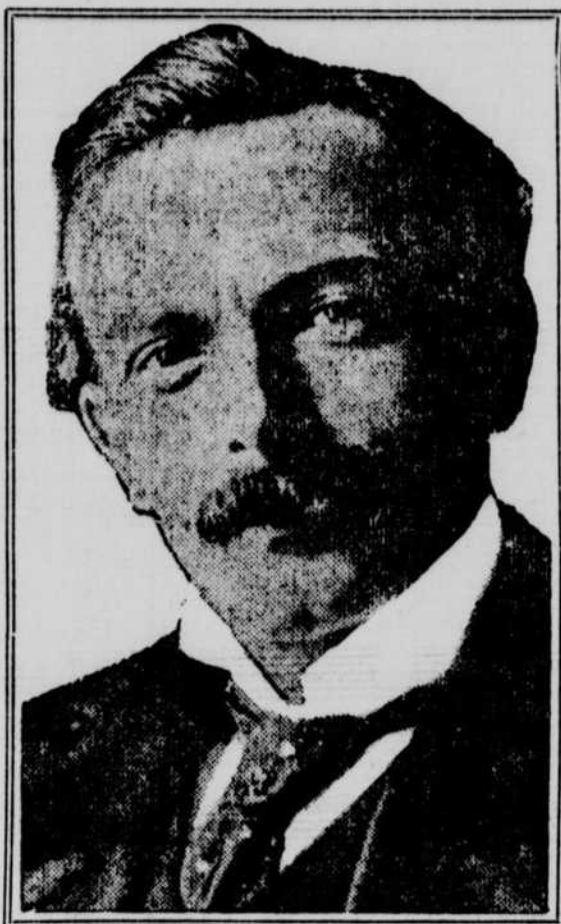
"Quelle était la situation avant la bataille? Malgré les lourdes pertes de 1917, l'armée, en France, était beaucoup plus forte, le 1er janvier 1918 que le 1er janvier 1917. Jusqu'à la fin de 1917, les Allemands avaient sur le front, deux hommes contre les Alliés, trois."

"Survint alors le désastre de Russie, et les Allemands amenèrent leurs divisions sur le front ouest. Et, ils reçurent encore des renforts de l'Autriche."

"Etant donné les renforts donnés à notre armée en 1917, au début de la grande offensive, l'Allemagne avait sur le front ouest un nombre de troupes d'infanterie à peu près égal au nôtre. Leur artillerie était un peu inférieure à la nôtre; leur cavalerie, et surtout leur forces aériennes étaient inférieures aux nôtres."

"Les Allemands, alors, divisèrent leurs forces de manière à avoir le plus grand nombre de divisions possibles. Ils eurent moins de régiments dans chaque division, et moins d'hommes dans chaque régiment. Ceci est une question d'organisation, et rien ne prouve que la leur soit supérieure à la nôtre. Il est, cependant, nécessaire de relater ces faits, pour expliquer à la chambre, pourquoi avec un nombre égal de soldats, les Allemands ont un plus grand nombre de divisions que nous."

"Après tous les faits qui ont été rapportés quant aux pertes, elles représentent à peu près la proportion



Le premier ministre d'Angleterre qui vient d'annoncer que la conscription sera imposée à l'Irlande.

des effectifs engagés des deux côtés. Cependant les Allemands ont eu un ou deux avantages importants.

Leur premier avantage fut de savoir où ils voulaient attaquer, ce qui arrive dans toutes les offensives, ils ont choisi le terrain et ils connaissaient la force de leur attaque.

Tout ceci donne invariablement le premier avantage à celui qui prend l'offensive.

"La défensive a le désavantage de ne pouvoir savoir exactement où et quand l'offensive sera lancée, et ne peut observer très bien les mouvements de l'ennemi qui transportent ses troupes la nuit. Et les Allemands ont pratiqué largement ce mode de transport. Il y a de grandes chances d'être surpris, malgré les observations des avions."

"Je désire ajouter un mot sur les difficultés éprouvées par les Alliés à ce sujet. Avant la bataille, la plus grande concentration des troupes allemandes était en face de nos troupes. Rien ne prouvait que tout le poids de l'attaque pèserait sur nous. Devant les lignes françaises, l'ennemi avait aussi massé de nombreuses troupes, et aussi au nord du front de bataille."

Immédiatement avant la bataille, l'ennemi amena de nuit ses divisions du nord, et les lança contre le point d'attaque. Plusieurs divisions furent aussi amenées du front français."

"Mais les Allemands auraient aussi bien pu concentrer toutes ces forces contre le front français. Je fais remarquer ceci, simplement pour faire voir combien il est difficile aux généraux, sur la défensive, de savoir exactement où et quand l'offensive aura lieu, et où il faut concentrer leurs forces."

"Je dois dire que les généraux, à la conférence de Versailles, déclarèrent que, selon toutes les probabilités, l'attaque serait faite au sud d'Arras, et qu'elle serait faite sur un front très étendu; que ce serait la plus grande attaque depuis le début de la guerre, que les Allemands y jetteraient quatre-vingt-quinze divisions, et toutes leurs ressources pour briser les lignes anglaises, et que leur objectif serait la prise d'Amiens."

"Telle fut la conclusion donnée par Sir Henry Wilson, chef de l'état-major impérial, à cette époque, et je crois qu'il ne s'est pas trompé."

"Comme question de fait, je crois que l'attaque a été faite par quatre-vingt-dix-sept divisions allemandes. Ce fut la plus forte attaque depuis le début de la guerre, et les Allemands avaient évidemment Amiens pour objectif."

"Ainsi donc, nos généraux avaient tout prévu. Les Allemands avaient un autre avantage, et c'est le plus important. Ils avaient d'abord l'initiative, et ils avaient l'énorme avantage d'un commandement unique, sur un commandement divisé. Ils doivent à ce fait une bonne part de leurs succès."

"Je suis informé de source certaine que le Kaiser a déclaré à l'ex-roi Constantin, 'Je les battrais, parce qu'ils n'ont pas de commandement uni.' Ceci démontre que les Allemands comptaient sur ce fait, et qu'ils avaient espoir en la victoire parce que, eux, avaient un seul commandement."

"Et ceci est un avantage marqué, car si à un moment donné la situation se compliquait plus sur une certaine partie du front, il n'y a pas d'hésitation dans l'esprit du commandant en chef quant au plus grand risque à courir."

"Avec deux commandements séparés, le problème change; il est plus difficile de déterminer la grandeur du risque, et le général est toujours enclin à donner à lui et à son armée le bénéfice du doute. Car s'il y a quelque chose qui va mal, lui seul en sera responsable vis-à-vis de ses compatriotes. L'ennemi avait un autre avantage: celui de la température. Il fut très bien servi sous ce rapport."

"Un officier blessé ordinairement à un de nos amis aujourd'hui, que dans des conditions ordinaires personne n'aurait pu traverser, à ce temps de l'année, le territoire parcouru par les Allemands, mais ceux-ci ont été favorisés par un temps sec et beau."

"De plus, le brouillard les a aidés et il nous a été impossible d'observer leurs mouvements, à certains endroits nos soldats ne les ont vus que lorsqu'ils furent à quelques pieds d'eux."

(A suivre à la page 7)

DES AMENDEMENTS A LA LOI DE LA COUR SUPREME

La Chambre des Communes discute les amendements à la loi de la Cour Suprême. — Ce tribunal ne peut siéger à cause de l'absence du juge Duff qui s'occupe des exemptions du service militaire

REMARQUES INTERESSANTES DE L'HON. J. BUREAU SUR LA COUR DE REVISION DE QUEBEC

L'hon. M. Reid, ministre des Chemins de fer, demande qu'on lui accorde un blanc-seing pour dépenser la modique somme de \$50,000,000 — Sir Wilfrid Laurier exige des détails

LE DISCOURS DU BUDGET SERA PRONONCE CETTE SEMAINE

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 9 — Rien ne fait prévoir une journée bien mouvementée et la discussion aujourd'hui est retombée dans la terre à terre de l'expédition des affaires de routine.

L'assistance en Chambre n'était pas considérable et les galeries étaient vides. Dans les couloirs il se formait des petits groupes et à maintes reprises on a commenté le débat d'hier.

On s'accorde à dire qu'une vigoureuse vague de démocratie est passée sur la députation hier, si bien qu'on se serait cru aux plus belles heures du régime libéral. A propos de titres et de "nobles aïeux" un personnage politique nous racontait qu'un jour il avait eu comme adversaire un de ces illustres rejets qui faisait sa campagne sur le nom et la renommée d'un parent distingué. Notre interlocuteur, fils de ses œuvres et prompt à saisir une situation, lui donnait la réplique en ces termes: "Mon illustre adversaire me fait penser aux 'patates' dont les tiges errent sur le sol, mais la meilleure partie est dans la terre."

Plusieurs se demandent quelles sont les véritables raisons qui ont motivé l'ajournement du débat. A part celles données par le premier ministre on ne se gêne pas pour dire que le gouvernement craignait un vote sur cette résolution. Il est amusant qu'il ait la "frousse" pour si peu.

Au commencement de la séance il y a eu une passe d'armes assez vive entre M. Pius Michaud, député du Madawaska et le ministre des Chemins de fer au sujet d'une "loi confirmant un contrat intervenu entre sa Majesté le Roi et la Van Buren Bridge Company"; ce bill venait devant la Chambre en troisième lecture et comme en comité. M. Michaud s'opposait fortement à la passage de cette loi, il déposa une motion afin que le bill soit renvoyé en comité pour être amendé. Le ministre des Chemins de fer s'opposait à cette procédure, parce que l'amendement était d'intérêt purement local et M. G. B. Nicholson fit une petite sortie disant que s'il faut que les chemins de fer soient subordonnés aux petites questions politiques locales, il n'y a rien de surprenant que l'administration de l'Etat fasse faillite.

Il demanda au ministre de ne pas se plier à cette demande, l'amendement fut perdu et le bill adopté en troisième lecture.

La Chambre se forma ensuite en comité pour étudier le bill intitulé: "Loi modifiant la loi de la Cour Suprême". Le Ministre de la Justice a donné de longues et filandreuse explications des amendements proposés.

M. H. B. Morphy a exprimé l'opinion que le bill serait adopté dans la forme que M. Doherty entend lui donner.

Ce sujet est de grande importance et les députés devraient savoir au juste ce sur quoi ils sont appelés à légiférer. En réponse le ministre dit qu'il n'avait pas l'intention de passer au dessus de la tête de la députation, mais en fait, à l'heure actuelle, la Cour Suprême est dans l'impossibilité d'accomplir son travail, vu l'absence du juge Duff retenu comme juge en chef d'appel pour le Service Militaire. Le ministre émit le vœu que cette affaire se règle aujourd'hui. Le député de Perth revint cependant à la charge et insista pour que les amendements soient imprimés et soumis à la Chambre dans leur forme définitive.

La suggestion de M. Morphy n'était pas dans l'ordre des choses, car le Ministre de la Justice a déclaré que les amendements ne doivent pas être imprimés comme amendements, tant que les amendements n'ont pas été étudiés et adoptés.

La discussion reprit et M. Tweedie, de Calgary, émit l'opinion que les nominations à la Cour Suprême soient faites par arrêté en Conseil. Certaines considérations sur le fonctionnement des cours dans la province de Québec amenèrent les réflexions suivantes de la part de M. Bureau. La Cour de Révision dans ma province se compose de trois juges de la Cour Supérieure qui doivent se prononcer sur des jugements provenant de leur propre cour et nous avons donc trois juges revêtant les jugements de leurs collègues.

M. Denis, de Joliette, soutint M. Bureau et ajouta que dans notre province cette cour est une cour de "confirmation". Tous les avocats comprennent ce que veut dire ce mot. Le député de Joliette a brisé la glace et pour peu que la santé lui revienne on peut être sûr qu'il prendra une part active à la discussion.

Un amendement proposé par M. Lemieux a été renversé. Le comité a fait rapport du bill à la Chambre et il est passé en troisième lecture. Le ministre des Chemins de fer a ensuite demandé l'étude de la résolution suivante: "Qu'il est opportun de décréter que, pendant la grande guerre et pour une période subséquente d'une année, le ministre des Chemins de fer et canaux peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, acheter des locomotives, des wagons, des rails et autre matériel d'exploitation, tout en vendant tout le matériel inutile, toute compagnie ou à des compagnies canadiennes de chemins de fer, ou autrement en disposer dans l'intérêt de telles compagnies subordonnées aux conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver, et peut défrayer toute dépense occasionnée de ce chef à même toutes sommes non appropriées du fonds du revenu consolidé du Canada, et que pour le paiement du tout ou d'une partie de ce matériel d'exploitation le ministre des finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, peut émettre des bons d'équipement ou autres obligations, ou peut garantir le capital et l'intérêt de toute obligation émise par une compagnie approuvée par le gouverneur en conseil, et les durées et conditions de l'émission de ces obligations, et les nature et formes d'elles ou de tout acte y relatifs et les fidé-

LE MAIRE LAVIGUEUR ET LE CHEF TRUDEL CRITIQUES

UN CITOYEN DE QUEBEC DEMANDE LEUR DEMISSION IMMEDIATE POUR MANQUE D'ENERGIE ET D'INITIATIVE.

(Dépêche de la Presse Associée)

Québec, 9 — Un nommé E. Tremblay, 82 rue King, Québec, dans une lettre adressée au journal "Chronicle", demande aux gens de s'unir pour demander à la démission du maire Lavigueur et du capitaine Trudel, à cause d'un prétendu manque d'énergie de leur part, lors des dernières émeutes de Québec. La lettre se lit comme suit:

Québec, 9 avril 1918.

Directeur du "Chronicle",

Che Monsieur,

Auriez-vous la bonté de me permettre de faire, dans votre journal la suggestion suivante aux citoyens de notre bonne et paisible ville de Québec, et de protester contre les actes honteux d'une petite minorité de notre population.

"Le maire de cette ville, qui a fait preuve de manque d'énergie et d'initiative, durant les jours malheureux que nous venons de traverser, a perdu la confiance de la population et je crois que nous devrions nous unir pour le forcer à démissionner comme maire de la ville, position qu'il n'a plus le droit d'occuper."

"Le chef de police, qui devait à la population une protection adéquate contre les émeutiers, aurait dû être à la tête de la police, vendredi soir, le 29 mars dernier, lorsqu'on mit le feu à l'Auditorium."

"Il me semble qu'après ce qui vient d'arriver au poste de police de St-Roch, le chef Trudel aurait dû prendre les mesures les plus sévères pour empêcher la répétition des désordres. Ainsi, comme le maire, le chef de police a fait preuve de manque d'énergie et a perdu la confiance du public, et on devrait exiger son remplacement immédiat."

"Vous remerciant de votre hospitalité et espérant d'avoir l'appui du public dans cette campagne que la presse a le devoir d'entreprendre immédiatement, je demeure,

Votre tout dévoué.

(Signé) E. TREMBLAY,
82 rue King.

L'EVALUATION DES PARTS DU CANADIEN-NORD

LES DIRECTEURS REFUSENT DE FAIRE CONNAITRE AU TRIBUNAL D'ARBITRAGE L'ETAT DES AFFAIRES DE LA COMPAGNIE DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE.

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 9 — Les gens qui ont jusqu'ici dirigé les affaires du Canadien Nord ont fait preuve de mauvaise volonté évidente, lorsque M. W. N. Tilley, C.R., avocat du gouvernement, a demandé un état démontrant les revenus bruts et les dépenses d'exploitation de ce chemin de fer, durant les derniers mois.

Les intéressés dans l'exploitation de ce chemin de fer se sont contents de pencher la tête, et n'ont pas fourni ces données. M. Tilley a fait un ultimatum aux autorités du Canadien Nord, qui se consultèrent longtemps.

"Qu'y a-t-il? Vous voulez un ordre de la Commission, demanda Sir Wm. Meredith."

"Peut-être" répondit M. Tilley.

Quelque temps après, M. Hellmuth revint et déclara que l'état demandé était refusé. M. Tilley se leva alors et déclara ce qui suit:

"Ce que nous voulons pour les réclamants, c'est un état démontrant les revenus bruts et les dépenses des quelques derniers mois."

"Sir Wm. Meredith: 'Quelle objection y a-t-il? M. Hellmuth: 'Les revenus bruts ont été donnés jusqu'au 1er octobre 1917, et depuis ce temps-là il ne s'est passé rien qui puisse intéresser les réclamants."

Sir Wm. Meredith: "Si nous devons prendre en considération les revenus en perspective, nous devrions pouvoir nous baser sur les résultats obtenus jusqu'à présent. Le gouvernement contrôle, pourquoi n'exige-t-il pas cette information?"

M. Tilley: "On a donné des ordres, mais l'information ne vient pas."

Sir Wm. Meredith: "Alors vous feriez mieux de renvoyer les directeurs."

M. Tilley: "Je n'en ai pas le pouvoir." Sir Wm. Meredith: "Nous croyons que le rapport devrait nous être fourni, et qu'il serait plus profitable pour les réclamants de le fournir."

Le président suggéra d'assigner la personne qui a ce rapport en mains. M. Tilley insista sur la production de ce rapport. Et la séance s'ajourna.

LES DEPENSES DE GUERRE FAITES AUX ETATS-UNIS

LE GOUVERNEMENT AMERICAIN A DEPENSE DES SOMMES ENORMES DEPUIS MOINS D'UNE ANNEE.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 9 — Le tableau suivant donne une idée des dépenses encourues par les Etats-Unis pour faire la guerre. Les dépenses du gouvernement, les prêts aux Alliés non compris, \$12,067,278,679. L'armée a été augmentée comme suit: de 9,524 officiers à 123,801, et de 202,510 soldats, à 1,528,924. La marine: de 4,792 officiers, à 21,000, et les marins, de 77,946, à 330,000.

La réserve navale a été augmentée de 10,000 officiers et marins, à plus de 90,000.

Chantiers maritimes, 425,000.

Dépenses annuelles en salaires pour l'armée: un excédent de \$125,000,000.

Contrats pour 919 navires.

Achat de plus de 700 vaisseaux appartenant à des particuliers.

Coût de l'entraînement, \$10,000,000.

Réparations à 109 navires allemands saisis.

Sur 62,303 candidats au grade d'officiers, 44,578 ont réussi, et 18,000 suivent actuellement des cours.

Des écoles pour médecins militaires ont été créées et elles peuvent recevoir 21,000 officiers et soldats.

Size cent soixante-quinze officiers en médecine. La marine a 12,000 lits d'hôpitaux et en y ajoutera 5,000.

Pour la réparation des hôpitaux on a dépensé \$53,960,857.

Le département du trésor a vendu pour \$6,816,532,300 de bons de la Liberté. Les bons, les certificats d'épargne de guerre, émis par le Trésor se chiffrent à \$8,560,802,052.

A venir jusqu'au 12 mars 1918, le Bureau des Assurances de guerre a émis des polices pour une somme de \$12,465,116,500, en faveur des soldats.

Le Congrès a permis la dépense de \$2,034,000,000 dont \$1,135,000,000 ont été appropriées à la commission du Commerce Maritime des Etats-Unis, et à la Corporation de la Flotte d'Urgence.

Le gouvernement exploite maintenant 260,000 milles de chemin de fer, et emploie 1,000,000 d'hommes le tout représentant un investissement de \$17,500,000,000.

des chefs occupant une des plus importantes positions depuis le commencement de la guerre, tout en reconnaissant qu'il mérite un traitement plus élevé.

La santé de Sir Thomas White est supposée s'améliorer. On ne dit pas si c'est sa santé politique ou l'autre. Nous restons encore sous l'impression que la santé politique est moins bonne que l'autre. Nos lecteurs seront certainement contents de savoir que la santé de notre ministre des Finances s'améliore.

Nous aurons bientôt le discours sur le budget. On s'attend même à ce qu'il soit prononcé cette semaine. Il représente la jolie somme de \$500,000,000.

La discussion promet d'être longue et sérieuse. L'opposition prépare ses portantes positions depuis le commencement de la guerre, tout en reconnaissant qu'il mérite un traitement plus élevé.

La santé de Sir Thomas White est supposée s'améliorer. On ne dit pas si c'est sa santé politique ou l'autre. Nous restons encore sous l'impression que la santé politique est moins bonne que l'autre. Nos lecteurs seront certainement contents de savoir que la santé de notre ministre des Finances s'améliore.

Nous aurons bientôt le discours sur le budget. On s'attend même à ce qu'il soit prononcé cette semaine. Il représente la jolie somme de \$500,000,000.

La discussion promet d'être longue et sérieuse. L'opposition prépare ses portantes positions depuis le commencement de la guerre, tout en reconnaissant qu'il mérite un traitement plus élevé.

Le Sénat s'est ensuite ajourné

LE véritable athlète doit faire de tous les sports et n'être champion dans aucun.
H. HAUGER.

CHRONIQUE DES SPORTS

UNE aristocratie de mal bâtis est funeste à la qualité du recrutement.
A. SURIER.

TOUS VEULENT ASSISTER AU PROCHAIN TOURNOI DES HOMMES FORTS

Jamais une épreuve du genre n'a été disputée en Amérique. — Tous les inscrits veulent triompher. — Un étranger gagnera-t-il cette épreuve?

LES BILLETS RESERVES SONT DEJA EN VENTE

Il suffit de lire la liste des inscrits dans le tournoi des hommes forts qui aura lieu les 22 et 23 avril au Parc Sohmer pour se convaincre que ce concours sera vraiment international. En effet New-York, Montréal, Brooklyn, Rochester, Québec, Manchester, etc., seront représentés dans cette affaire par leurs meilleurs hommes.

Tous les amateurs ont confiance que Montréal s'enorgueillira d'une pareille épreuve, vu que jamais l'Amérique n'a vu un critérium aussi imposant. L'intérêt est assuré d'avance. En effet peut-on concevoir autre chose qu'un grand succès sportif, car la considération monétaire ne vient qu'en second lieu avec M. Leo Dandurand, quand des hommes de la réputation de ceux qui se sont inscrits s'efforceront de lever le plus pesant possible en exécutant chacun les mêmes tours. Nous en avons entrevu quelques-uns au cours de la journée d'hier, et pas un seul n'ose risquer un pronostic sur ses chances. C'est peut-être bonne tactique de leur part, car comme il faut bien le croire, par crainte de livrer des secrets précieux à ses adversaires. Louis Lavigne, le gérant de Dupras et Arthur Maranda le mentor de Louis Henrichon, sont toutefois anxieux de revoir ces deux hommes aux prises. Lavigne assure que Dupras sera au point ce soir-là, et s'ajoute ardemment prière est pour qu'il ne lui arrive pas d'accident comme la chose s'est produite lundi soir. Arthur Décarie, le gérant de son frère Hector, est muet comme une carpe, mais sa tenue indique qu'il a confiance en son parent et qu'il risquera gros jeu sur ses chances de succès. Quant aux autres concurrents, impossibles de savoir qui de ce soit à leur sujet, si ce n'est qu'ils écrivent au promoteur Dandurand qu'ils seront "un peu là". Ce silence de leur part doit inquiéter les autres inscrits, car qui sait si le gagnant du prochain tournoi ne sera pas un homme de l'étranger. Et Travers? Réussira-t-il à gagner les \$1,000 que M. Jos. Simard lui a promis s'il peut répéter quatre des tours qu'il a exécutés à New-York. Cette performance vaudra à elle seule le prix d'admission au concours. Les billets de dix sièges réservés sont déjà en vente au magasin de cigares Catta-Leo, 97, rue Ste-Catherine Est et au restaurant de M. Arthur Décarie, 1983 Notre-Dame Ouest. Les amateurs de Montréal pourront retenir leurs billets à ces deux endroits pour le présent. Ceux du dehors pourront s'en procurer en envoyant les argentés nécessaires à M. Leo Dandurand, 97 rue Ste-Catherine Est. Prix des billets: Estrade de la scène, \$2.00; Orchestre, \$1.00. Aux amateurs de se hâter.

EDDIE WALLACE CONTRE JOE BURNS

Le boxeur de la Pointe St-Charles devra rencontrer les meilleurs hommes d'Amérique. — Wallace sera son rival de mercredi prochain.

La belle boxe depuis plusieurs années. Il veut continuer jusqu'à la fin de la saison prochaine. Le "boy" de Brooklyn est la science même et tous ses coups sont marqués au coin de la rectitude et du jugement. Il est le type du boxeur gentilhomme. Joe Burns aura donc affaire à gros jeu. Pourra-t-il tenir devant celui que l'ancien commissaire de boxe de l'Etat de New-York considère comme un très grand pugiliste d'avenir? C'est ce que nous verrons mercredi prochain au Parc Sohmer.

Wallace n'est pas un inconnu à Montréal. Les batailles qu'il a faites avec Fleming et plusieurs autres ont

LE CIRCUIT DES COURSES DU SAINT-LAURENT

Le circuit des courses du St-Laurent a préparé un très beau programme pour la saison prochaine. Voici quels seront les "extents" des différentes pistes du circuit:

MAISONNEUVE	
Sept-12-13-14-15-16-17	
24 Trot.	\$1,000.00
25 Trot.	\$500.00
26 Trot.	\$500.00
27 Trot.	\$500.00
28 Trot.	\$500.00
29 Trot.	\$500.00
30 Trot.	\$500.00
31 Trot.	\$500.00
Free for All.	\$1,000.00
NAP. DAQUEST	
Sept-18-19-20-21-22-23-24	
24 Trot.	\$1,000.00
25 Trot.	\$500.00
26 Trot.	\$500.00
27 Trot.	\$500.00
28 Trot.	\$500.00
29 Trot.	\$500.00
30 Trot.	\$500.00
31 Trot.	\$500.00
Free for All.	\$1,000.00
TROIS-RIVIERES	
Sept-25-26-27-28-29-30-31	
24 Trot.	\$1,000.00
25 Trot.	\$500.00
26 Trot.	\$500.00
27 Trot.	\$500.00
28 Trot.	\$500.00
29 Trot.	\$500.00
30 Trot.	\$500.00
31 Trot.	\$500.00
Free for All.	\$1,000.00
SHERBROOKE	
Sept-1-2-3-4-5-6-7	
24 Trot.	\$1,000.00
25 Trot.	\$500.00
26 Trot.	\$500.00
27 Trot.	\$500.00
28 Trot.	\$500.00
29 Trot.	\$500.00
30 Trot.	\$500.00
31 Trot.	\$500.00
Free for All.	\$1,000.00
CHESBROUGH	
Sept-8-9-10-11-12-13-14	
24 Trot.	\$1,000.00
25 Trot.	\$500.00
26 Trot.	\$500.00
27 Trot.	\$500.00
28 Trot.	\$500.00
29 Trot.	\$500.00
30 Trot.	\$500.00
31 Trot.	\$500.00
Free for All.	\$1,000.00
CHESBROUGH	
Sept-15-16-17-18-19-20-21	
24 Trot.	\$1,000.00
25 Trot.	\$500.00
26 Trot.	\$500.00
27 Trot.	\$500.00
28 Trot.	\$500.00
29 Trot.	\$500.00
30 Trot.	\$500.00
31 Trot.	\$500.00
Free for All.	\$1,000.00

LE MEETING DE BOWIE

Bowie Md. 5.—Voici le résultat des courses d'aujourd'hui.

1ERE COURSE \$600, 4 réclamer, 2 ans, 4 furlongs.—1er, Durdin, 116; 2e, Trotter, 108; 3e, 117; 4e, 118; 5e, 119; 6e, 120; 7e, 121; 8e, 122; 9e, 123; 10e, 124; 11e, 125; 12e, 126; 13e, 127; 14e, 128; 15e, 129; 16e, 130; 17e, 131; 18e, 132; 19e, 133; 20e, 134; 21e, 135; 22e, 136; 23e, 137; 24e, 138; 25e, 139; 26e, 140; 27e, 141; 28e, 142; 29e, 143; 30e, 144; 31e, 145; 32e, 146; 33e, 147; 34e, 148; 35e, 149; 36e, 150; 37e, 151; 38e, 152; 39e, 153; 40e, 154; 41e, 155; 42e, 156; 43e, 157; 44e, 158; 45e, 159; 46e, 160; 47e, 161; 48e, 162; 49e, 163; 50e, 164; 51e, 165; 52e, 166; 53e, 167; 54e, 168; 55e, 169; 56e, 170; 57e, 171; 58e, 172; 59e, 173; 60e, 174; 61e, 175; 62e, 176; 63e, 177; 64e, 178; 65e, 179; 66e, 180; 67e, 181; 68e, 182; 69e, 183; 70e, 184; 71e, 185; 72e, 186; 73e, 187; 74e, 188; 75e, 189; 76e, 190; 77e, 191; 78e, 192; 79e, 193; 80e, 194; 81e, 195; 82e, 196; 83e, 197; 84e, 198; 85e, 199; 86e, 200; 87e, 201; 88e, 202; 89e, 203; 90e, 204; 91e, 205; 92e, 206; 93e, 207; 94e, 208; 95e, 209; 96e, 210; 97e, 211; 98e, 212; 99e, 213; 100e, 214; 101e, 215; 102e, 216; 103e, 217; 104e, 218; 105e, 219; 106e, 220; 107e, 221; 108e, 222; 109e, 223; 110e, 224; 111e, 225; 112e, 226; 113e, 227; 114e, 228; 115e, 229; 116e, 230; 117e, 231; 118e, 232; 119e, 233; 120e, 234; 121e, 235; 122e, 236; 123e, 237; 124e, 238; 125e, 239; 126e, 240; 127e, 241; 128e, 242; 129e, 243; 130e, 244; 131e, 245; 132e, 246; 133e, 247; 134e, 248; 135e, 249; 136e, 250; 137e, 251; 138e, 252; 139e, 253; 140e, 254; 141e, 255; 142e, 256; 143e, 257; 144e, 258; 145e, 259; 146e, 260; 147e, 261; 148e, 262; 149e, 263; 150e, 264; 151e, 265; 152e, 266; 153e, 267; 154e, 268; 155e, 269; 156e, 270; 157e, 271; 158e, 272; 159e, 273; 160e, 274; 161e, 275; 162e, 276; 163e, 277; 164e, 278; 165e, 279; 166e, 280; 167e, 281; 168e, 282; 169e, 283; 170e, 284; 171e, 285; 172e, 286; 173e, 287; 174e, 288; 175e, 289; 176e, 290; 177e, 291; 178e, 292; 179e, 293; 180e, 294; 181e, 295; 182e, 296; 183e, 297; 184e, 298; 185e, 299; 186e, 300; 187e, 301; 188e, 302; 189e, 303; 190e, 304; 191e, 305; 192e, 306; 193e, 307; 194e, 308; 195e, 309; 196e, 310; 197e, 311; 198e, 312; 199e, 313; 200e, 314; 201e, 315; 202e, 316; 203e, 317; 204e, 318; 205e, 319; 206e, 320; 207e, 321; 208e, 322; 209e, 323; 210e, 324; 211e, 325; 212e, 326; 213e, 327; 214e, 328; 215e, 329; 216e, 330; 217e, 331; 218e, 332; 219e, 333; 220e, 334; 221e, 335; 222e, 336; 223e, 337; 224e, 338; 225e, 339; 226e, 340; 227e, 341; 228e, 342; 229e, 343; 230e, 344; 231e, 345; 232e, 346; 233e, 347; 234e, 348; 235e, 349; 236e, 350; 237e, 351; 238e, 352; 239e, 353; 240e, 354; 241e, 355; 242e, 356; 243e, 357; 244e, 358; 245e, 359; 246e, 360; 247e, 361; 248e, 362; 249e, 363; 250e, 364; 251e, 365; 252e, 366; 253e, 367; 254e, 368; 255e, 369; 256e, 370; 257e, 371; 258e, 372; 259e, 373; 260e, 374; 261e, 375; 262e, 376; 263e, 377; 264e, 378; 265e, 379; 266e, 380; 267e, 381; 268e, 382; 269e, 383; 270e, 384; 271e, 385; 272e, 386; 273e, 387; 274e, 388; 275e, 389; 276e, 390; 277e, 391; 278e, 392; 279e, 393; 280e, 394; 281e, 395; 282e, 396; 283e, 397; 284e, 398; 285e, 399; 286e, 400; 287e, 401; 288e, 402; 289e, 403; 290e, 404; 291e, 405; 292e, 406; 293e, 407; 294e, 408; 295e, 409; 296e, 410; 297e, 411; 298e, 412; 299e, 413; 300e, 414; 301e, 415; 302e, 416; 303e, 417; 304e, 418; 305e, 419; 306e, 420; 307e, 421; 308e, 422; 309e, 423; 310e, 424; 311e, 425; 312e, 426; 313e, 427; 314e, 428; 315e, 429; 316e, 430; 317e, 431; 318e, 432; 319e, 433; 320e, 434; 321e, 435; 322e, 436; 323e, 437; 324e, 438; 325e, 439; 326e, 440; 327e, 441; 328e, 442; 329e, 443; 330e, 444; 331e, 445; 332e, 446; 333e, 447; 334e, 448; 335e, 449; 336e, 450; 337e, 451; 338e, 452; 339e, 453; 340e, 454; 341e, 455; 342e, 456; 343e, 457; 344e, 458; 345e, 459; 346e, 460; 347e, 461; 348e, 462; 349e, 463; 350e, 464; 351e, 465; 352e, 466; 353e, 467; 354e, 468; 355e, 469; 356e, 470; 357e, 471; 358e, 472; 359e, 473; 360e, 474; 361e, 475; 362e, 476; 363e, 477; 364e, 478; 365e, 479; 366e, 480; 367e, 481; 368e, 482; 369e, 483; 370e, 484; 371e, 485; 372e, 486; 373e, 487; 374e, 488; 375e, 489; 376e, 490; 377e, 491; 378e, 492; 379e, 493; 380e, 494; 381e, 495; 382e, 496; 383e, 497; 384e, 498; 385e, 499; 386e, 500; 387e, 501; 388e, 502; 389e, 503; 390e, 504; 391e, 505; 392e, 506; 393e, 507; 394e, 508; 395e, 509; 396e, 510; 397e, 511; 398e, 512; 399e, 513; 400e, 514; 401e, 515; 402e, 516; 403e, 517; 404e, 518; 405e, 519; 406e, 520; 407e, 521; 408e, 522; 409e, 523; 410e, 524; 411e, 525; 412e, 526; 413e, 527; 414e, 528; 415e, 529; 416e, 530; 417e, 531; 418e, 532; 419e, 533; 420e, 534; 421e, 535; 422e, 536; 423e, 537; 424e, 538; 425e, 539; 426e, 540; 427e, 541; 428e, 542; 429e, 543; 430e, 544; 431e, 545; 432e, 546; 433e, 547; 434e, 548; 435e, 549; 436e, 550; 437e, 551; 438e, 552; 439e, 553; 440e, 554; 441e, 555; 442e, 556; 443e, 557; 444e, 558; 445e, 559; 446e, 560; 447e, 561; 448e, 562; 449e, 563; 450e, 564; 451e, 565; 452e, 566; 453e, 567; 454e, 568; 455e, 569; 456e, 570; 457e, 571; 458e, 572; 459e, 573; 460e, 574; 461e, 575; 462e, 576; 463e, 577; 464e, 578; 465e, 579; 466e, 580; 467e, 581; 468e, 582; 469e, 583; 470e, 584; 471e, 585; 472e, 586; 473e, 587; 474e, 588; 475e, 589; 476e, 590; 477e, 591; 478e, 592; 479e, 593; 480e, 594; 481e, 595; 482e, 596; 483e, 597; 484e, 598; 485e, 599; 486e, 600; 487e, 601; 488e, 602; 489e, 603; 490e, 604; 491e, 605; 492e, 606; 493e, 607; 494e, 608; 495e, 609; 496e, 610; 497e, 611; 498e, 612; 499e, 613; 500e, 614; 501e, 615; 502e, 616; 503e, 617; 504e, 618; 505e, 619; 506e, 620; 507e, 621; 508e, 622; 509e, 623; 510e, 624; 511e, 625; 512e, 626; 513e, 627; 514e, 628; 515e, 629; 516e, 630; 517e, 631; 518e, 632; 519e, 633; 520e, 634; 521e, 635; 522e, 636; 523e, 637; 524e, 638; 525e, 639; 526e, 640; 527e, 641; 528e, 642; 529e, 643; 530e, 644; 531e, 645; 532e, 646; 533e, 647; 534e, 648; 535e, 649; 536e, 650; 537e, 651; 538e, 652; 539e, 653; 540e, 654; 541e, 655; 542e, 656; 543e, 657; 544e, 658; 545e, 659; 546e, 660; 547e, 661; 548e, 662; 549e, 663; 550e, 664; 551e, 665; 552e, 666; 553e, 667; 554e, 668; 555e, 669; 556e, 670; 557e, 671; 558e, 672; 559e, 673; 560e, 674; 561e, 675; 562e, 676; 563e, 677; 564e, 678; 565e, 679; 566e, 680; 567e, 681; 568e, 682; 569e, 683; 570e, 684; 571e, 685; 572e, 686; 573e, 687; 574e, 688; 575e, 689; 576e, 690; 577e, 691; 578e, 692; 579e, 693; 580e, 694; 581e, 695; 582e, 696; 583e, 697; 584e, 698; 585e, 699; 586e, 700; 587e, 701; 588e, 702; 589e, 703; 590e, 704; 591e, 705; 592e, 706; 593e, 707; 594e, 708; 595e, 709; 596e, 710; 597e, 711; 598e, 712; 599e, 713; 600e, 714; 601e, 715; 602e, 716; 603e, 717; 604e, 718; 605e, 719; 606e, 720; 607e, 721; 608e, 722; 609e, 723; 610e, 724; 611e, 725; 612e, 726; 613e, 727; 614e, 728; 615e, 729; 616e, 730; 617e, 731; 618e, 732; 619e, 733; 620e, 734; 621e, 735; 622e, 736; 623e, 737; 624e, 738; 625e, 739; 626e, 740; 627e, 741; 628e, 742; 629e, 743; 630e, 744; 631e, 745; 632e, 746; 633e, 747; 634e, 748; 635e, 749; 636e, 750; 637e, 751; 638e, 752; 639e, 753; 640e, 754; 641e, 755; 642e, 756; 643e, 757; 644e, 758; 645e, 759; 646e, 760; 647e, 761; 648e, 762; 649e, 763; 650e, 764; 651e, 765; 652e, 766; 653e, 767; 654e, 768; 655e, 769; 656e, 770; 657e, 771; 658e, 772; 659e, 773; 660e, 774; 661e, 775; 662e, 776; 663e, 777; 664e, 778; 665e, 779; 666e, 780; 667e, 781; 668e, 782; 669e, 783; 670e, 784; 671e, 785; 672e, 786; 673e, 787; 674e, 788; 675e, 789; 676e, 790; 677e, 791; 678e, 792; 679e, 793; 680e, 794; 681e, 795; 682e, 796; 683e, 797; 684e, 798; 685e, 799; 686e, 800; 687e, 801; 688e, 802; 689e, 803; 690e, 804; 691e, 805; 692e, 806; 693e, 807; 694e, 808; 695e, 809; 696e, 810; 697e, 811; 698e, 812; 699e, 813; 700e, 814; 701e, 815; 702e, 816; 703e, 817; 704e, 818; 705e, 819; 706e, 820; 707e, 821; 708e, 822; 709e, 823; 710e, 824; 711e, 825; 712e, 826; 713e, 827; 714e, 828; 715e, 829; 716e, 830; 717e, 831; 718e, 832; 719e, 833; 720e, 834; 721e, 835; 722e, 836; 723e, 837; 724e, 838; 725e, 839; 726e, 840; 727e, 841; 728e, 842; 729e, 843; 730e, 844; 731e, 845; 732e, 846; 733e, 847; 734e, 848; 735e, 849; 736e, 850; 737e, 851; 738e, 852; 739e, 853; 740e, 854; 741e, 855; 742e, 856; 743e, 857; 744e, 858; 745e, 859; 746e, 860; 747e, 861; 748e, 862; 749e, 863; 750e, 864; 751e, 865; 752e, 866; 753e, 867; 754e, 868; 755e, 869; 756e, 870; 757e, 871; 758e, 872; 759e, 873; 760e, 874; 761e, 875; 762e, 876; 763e, 877; 764e, 878; 765e, 879; 766e, 880; 767e, 881; 768e, 882; 769e, 883; 770e, 884; 771e, 885; 772e, 886; 773e, 887; 774e, 888; 775e, 889; 776e, 890; 777e, 891; 778e, 892; 779e, 893; 780e, 894; 781e, 895; 782e, 896; 783e, 897; 784e, 898; 785e, 899; 786e, 900; 787e, 901; 788e, 902; 789e, 903; 790e, 904; 791e, 905; 792e, 906; 793e, 907; 794e, 908; 795e, 909; 796e, 910; 797e, 911; 798e, 912; 799e, 913; 800e, 914; 801e, 915; 802e, 916; 803e, 917; 804e, 918; 805e, 919; 806e, 920; 807e, 921; 808e, 922; 809e, 923; 810e, 924; 811e, 925; 812e, 926; 813e, 927; 814e, 928; 815e, 929; 816e, 930; 817e, 931; 818e, 932; 819e, 933; 820e, 934; 821e, 935; 822e, 936; 823e, 937; 824e, 938; 825e, 939; 826e, 940; 827e, 941; 828e, 942; 829e, 943; 830e, 944; 831e, 945; 832e, 946; 833e, 947; 834e, 948; 835e, 949; 836e, 950; 837e, 951; 838e, 952; 839e, 953; 840e, 954; 841e, 955; 842e, 956; 843e, 957; 844e, 958; 845e, 959; 846e, 960; 847e, 961; 848e, 962; 849e, 963; 850e, 964; 851e, 965; 852e, 966; 853e, 967; 854e, 968; 855e, 969; 856e, 970; 857e, 971; 858e, 972; 859e, 973; 860e, 974; 861e, 975; 862e, 976; 863e, 977; 864e, 978; 865e, 979; 866e, 980; 867e, 981; 868e, 982; 869e, 983; 870e, 984; 871e, 985; 872e, 986; 873e, 987; 874e, 988; 875e, 989; 876e, 990; 877e, 991; 878e, 992; 879e, 993; 880e, 994; 881e, 995; 882e, 996; 883e, 997; 884e, 998; 885e, 999; 886e, 1000; 887e, 1001; 888e, 1002; 889e, 1003; 890e, 1004; 891e, 1005; 892e, 1006; 893e, 1007; 894e, 1008; 895e, 1009; 896e, 1010; 897e, 1011; 898e, 1012; 899e, 1013; 900e, 1014; 901e, 1015; 902e, 1016; 903e, 1017; 904e, 1018; 905e, 1019; 906e, 1020; 907e, 1021; 908e, 1022; 909e, 1023; 910e, 1024; 911e, 1025; 912e, 1026; 913e, 1027; 914e, 1028; 915e, 1029; 916e, 1030; 917e, 1031; 918e, 1032; 919e, 1033; 920e, 1034; 921e, 1035; 922e, 1036; 923e, 1037; 924e, 1038; 925e, 1039; 926e, 1040; 927e, 1041; 928e, 1042; 929e, 1043; 930e, 1044; 931e, 1045; 932e, 1046; 933e, 1047; 934e, 1048; 935e, 1049; 936e, 1050; 937e, 1051; 938e, 1052; 939e, 1053; 940e, 1054; 941e, 1055; 942e, 1056; 943e, 1057; 944e, 1058; 945e, 1059; 946e, 1060; 947e, 1061; 948e, 1062; 949e, 1063; 950e, 1064; 951e, 1065; 952e, 1066; 953e, 1067; 954e, 1068; 955e, 1069; 956e, 1070; 957e, 1071; 958e, 1072; 959e, 1073; 960e, 1074; 961e, 1075; 962e, 1076; 963e, 1077; 964e, 1078; 965e, 1079; 966e, 1080; 967e, 1081; 968e, 1082; 969e, 1083; 970e, 1084; 971e, 1085; 972e, 1086; 973e, 1087; 974e, 1088; 975e, 1089; 976e, 1090; 977e, 1091; 978e, 1092; 979e, 1093; 980e, 1094; 981e, 1095; 982e, 1096; 983e, 1097; 984e, 1098; 985e, 1099; 986e, 1100; 987e, 1101; 988e, 1102; 989e, 1103; 990e, 1104; 991e, 1105; 992e, 1106; 993e, 1107; 994e, 1108; 995e, 1109; 996e, 1110; 997e, 1111; 998e, 1112; 999e, 1113; 1000e, 1114; 1001e, 1115; 1002e, 1116; 1003e, 1117; 1004e, 1118; 1005e, 1119; 1006e, 1120; 1007e, 1121; 1008e, 1122; 1009e, 1123; 1010e, 1124; 1011e, 1125; 1012e, 1126; 1013e, 1127; 1014e, 1128; 1015e, 1129; 1016e, 1130; 1017e, 1131; 1018e, 1132; 1019e, 1133; 1020e, 1134; 1021e, 1135; 1022e, 1136; 1023e, 1137; 1024e, 1138; 1025e, 1139; 1026e, 1140; 1027e, 1141; 1028e, 1142; 1029e, 1143; 1030e, 1144; 1031e, 1145; 1032e, 1146; 1033e, 1147; 1034e, 1148; 1035e, 1149; 1036e, 1150; 1037e, 1151; 1038e, 1152; 1039e, 1153; 1040e, 1154; 1041e, 1155; 1042e, 1156; 1043e, 1157; 1044e, 1158; 1045e, 1159; 1046e, 1160; 1047e, 1161; 1048e, 1162; 1049e, 1163; 1050e, 1164; 1051e, 1165; 1052e, 1166; 1053e, 1167; 1054e, 1168; 1055e, 1169; 1056e, 1170; 1057e, 1171; 1058e, 1172; 1059e, 1173; 1060e, 1174; 1061e, 1175; 1062e, 1176; 1063e, 1177; 1064e, 1178; 1065e, 1179; 1066e, 1180; 1067e, 1181; 1068e, 1182; 1069e, 1183; 1070e, 1184; 1071e, 1185; 1072e, 1186; 1073e, 1187; 1074e, 1188; 1075e, 1189; 1076e, 1190; 1077e, 1191; 1078e, 1192; 1079e, 1193; 1080e, 1194; 1081e, 1195; 1082e, 1196; 1083e, 1197; 1084e, 1198; 1085e, 1199; 1086e, 1200; 1087e, 1201; 1088e, 1202; 1089e, 1203; 1090e, 1204; 1091e, 1205; 1092e, 1206; 1093e, 1207; 1094e, 1208; 1095e, 1209; 1096e, 1210; 1097e, 1211; 1098e, 1212; 1099e, 1213; 1100e, 1214; 1101e, 1215; 1102e, 1216; 1103e, 1217; 110

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE DANS NOTRE PROVINCE

Les élèves du cours de chimie industrielle de l'Ecole Polytechnique ont visité, hier, la fabrique de chaussures de M. Alfred Lambert, à Acton Vale. — Comment se fabrique une paire de chaussures.

Les élèves du cours de chimie industrielle de l'Ecole Polytechnique ont visité hier sous la direction de leurs professeurs, MM. Le Cointe et Bourgois, et de leur directeur, M. A. E. Fyfe, la fabrique de chaussures de M. Alfred Lambert, à Acton Vale.

M. Lambert, qui est vice-président de la Chambre de Commerce et l'un des plus fervents apôtres de l'industrie de la chaussure, avait gracieusement offert ce petit voyage de fin d'année aux premiers chimistes industriels sortis de Polytechnique. Ce voyage a permis aux nouveaux ingénieurs d'étudier sur place la préparation du cuir et la fabrication de la chaussure.

L'établissement de M. Lambert est non loin de la gare d'Acton Vale. C'est un édifice à trois étages dont le premier est occupé par la tannerie, le second par les ateliers de préparation du cuir; c'est au troisième que se trouve la fabrique de chaussures. Cet établissement est sous la direction de M. J. E. Gagnon.

Le tannage des peaux est des plus intéressants: les visiteurs ont pu se rendre compte de visu des procédés modernes qui sont employés dans la fabrication de la chaussure.

Une paire de chaussures prend en moyenne sept semaines à se fabriquer si l'on commence sa genèse à l'équarrissage de la peau. Les peaux fraîches ou sales sont trempées pendant une dizaine de jours dans un bain d'eau de chaux, que l'on rend tous les jours plus forte.

Vient ensuite l'épilation qui se fait très facilement après le bain d'eau de chaux. La peau pelée est lavée à grande eau afin d'enlever la chaux. Elle est plongée dans ce que les hommes de métier appellent la "liqueur" qui est une décoction d'écorce de prunelle. La peau reçoit sa toilette tous les jours, c'est-à-dire qu'elle est lavée et changée de bassin durant six semaines. Après ce stage dans les fosses à tan, la peau qui est déjà presque du

cuir, est soumise à la presse pour asséchement; elle est plongée alors dans un bassin rempli d'une huile spéciale. Quand cette opération est terminée, la peau est lustrée, ce qui étend sa surface et dessèche. Elle est de nouveau plongée dans un bain d'huile de morue pendant trois jours. Après un nouvel asséchage, la peau est définitivement devenue cuir. Elle se prête maintenant au taillage. La chaussure s'ébauche. Les différentes pièces sont taillées à part et rassemblées par des ouvriers spécialistes. La chaussure est mise sur la forme et subit ensuite un polissage et un vernissage rendus très simples par l'emploi de machines modernes. La chaussure est alors prête pour l'expédition.

M. Alfred Lambert s'est borné à la fabrication de la chaussure de fatigue. Pour cette catégorie de chaussures, la demande est à l'heure actuelle supérieure à la production.

Après une étude très intéressante de toutes les machines, M. Lambert a offert aux représentants de l'Ecole Polytechnique une riche collection de spécimens de cuirs et d'ingrédients employés dans la fabrication de la chaussure.

Cette visite fut pour tous les visiteurs, une excellente leçon de choses, dont ils ont remercié de tout cœur, M. Lambert. Le vice-président de la Chambre de Commerce mérite en effet tous les éloges pour le zèle qu'il déploie dans l'avancement de notre industrie et les progrès de notre Ecole Polytechnique, en particulier de la nouvelle section de chimie industrielle.

Les nouveaux ingénieurs chimistes industriels qui assistaient à cette visite étaient MM. Eudore Giguère, Ludger Delorme, Ovide Roland, et Bruno Lognon.

M. Abbé Emile Lambert, de l'archevêché, fils de M. Alfred Lambert, assistait aussi à cette visite.

REPORTAGES TEMOIGNAGES DANS L'ENQUETE SUR LES EMEUTES

Le général Landry contredit le maire Lavigne sur certains points. — Le maire Lavigne termine son témoignage et le général Lessard donne le sien

A-T-ON TIRE SUR LA FOULE AVEC DES BALLES DUM-DUM ?

Québec, 9. — A la reprise de l'enquête du coroner sur la cause de la mort des victimes des échauffourées de la semaine dernière, ce matin, le général Landry, commandant du district, a témoigné sur les mesures prises par lui avant l'arrivée du général Lessard pour réprimer les troubles et les négociations qui ont eu lieu pour obtenir l'intervention des troupes. Le général a refusé de communiquer les documents qu'il a transmis à Ottawa et les instructions qu'il a reçues en rapport avec cette affaire sans être autorisé à le faire par Ottawa. Il considère que ses rapports de même que les ordres reçus sont confidentiels.

Le commandant du district a déclaré qu'il a été appelé entre 9 h. 30 et 9 h. 45 jeudi soir, par le capitaine Desrochers. Celui-ci a dit qu'il était au poste No 3 avec deux ou trois compagnons en butte à l'hostilité de la foule. Le capitaine demandait une centaine d'hommes. Le général a demandé des renseignements au chef de police qui lui a donné les mêmes informations que le capitaine Desrochers. Sur ce, le général a informé le maire qui lui a dit qu'il se rendait sur les lieux et demandait les troupes s'il y avait lieu. Il attendit des nouvelles du maire et en attendant donna instruction de préparer les troupes. Mais le maire lui téléphona qu'il ne croyait pas qu'il fut nécessaire d'envoyer les troupes. Au juré Lessard, le général Landry dit qu'il ne saurait affirmer que les détectives fédéraux avaient quitté le poste No 3 quand ils ont été blessés.

Le lendemain, il fut informé dans la journée qu'on devait saccager les soir les bureaux de la milice, l'Auditorium, le manège militaire, l'hôpital militaire, etc. Il a téléphoné au maire auquel il a exposé les formalités à remplir pour avoir l'usage des troupes.

Le général dit que lorsqu'il a été informé par le chef de police dans la soirée que le trouble commençait, il a répondu au chef Trudel de se rendre à son bureau avec le maire et qu'il a constaté que le document nécessaire n'était pas prêt. Ce n'est qu'à 9 heures 57, dit-il, que les signatures de dix juges de paix ont pu être obtenues. Le général nie que le maire l'ait attendu au moins une demi-heure à son bureau; il assure qu'il était arrivé lorsque le maire s'est présenté. Les troupes étaient casernées depuis midi, dit-il, pour répondre à tout appel éventuel et il avait donné ordre au colonel Jamieson, commandant de la citadelle, de le chef lui préparer à sortir lorsque le chef lui aurait téléphoné. Il a reçu subitement un rapport que les troupes étaient prêtes à marcher. Lorsque le maire est parti avec l'acte d'émancipation, les troupes, les troupes, l'Auditorium était en feu.

Le général dit qu'il a été informé par le maire qu'il n'y avait rien à faire avec les troubles. Dimanche, il a rencontré M. Lavigne, qui lui a parlé de la mission que lui avait confiée M. Machin.

Lundi soir, dit le général, les troupes, au nombre de sept cents hommes, qui étaient sur la place Jacques-Cartier, étaient sous le commandement du major Rogers, et avaient instruction de ne charger leurs carabines que sur l'ordre de l'officier. Les instructions étaient d'éviter autant que possible une effusion de sang et aucun coup de feu ne devait être tiré avant la lecture de l'acte d'émancipation. Chaque homme avait vingt cartouches. La milice voulait absolument rétablir l'ordre. Il croit qu'il n'y avait pas de troubles qui ont réussi à calmer les esprits. Tout en hésitant sur ce point le général dit qu'il ne croit pas que la police municipale aurait pu seule se rendre maîtresse de la situation. Cependant il croit que la police n'a pas fait tout ce qu'elle aurait dû faire et que vingt-cinq hommes déterminés auraient pu avoir raison des manifestants de l'Auditorium.

Au cours de l'interrogatoire du général Landry, le major Barclay, représentant de la milice, s'est plaint de la manière de procéder du procureur de la Couronne, M. Leclerc, prétendant que celui-ci cherchait à accuser la milice alors que, dit-il, il ne doit y avoir devant cette cour ni poursuite ni défense. Le coroner fut d'avis que M. Barclay avait tort de se plaindre et qu'il n'était nullement question d'accuser qui que ce soit maintenant.

Non satisfait de cela M. Barclay fit parvenir un petit mot au représentant de la "Gazette". Un juré, M. Lessard, qui s'en était aperçu, et présumant que M. Barclay se plaignait de ne pas avoir justice, en avertit le coroner qui demanda prudemment à M. Barclay ce qui en était et celui-ci nia positivement avoir insinué cela.

LE DR MAROIS

On entendit ensuite le Dr Marois qui a fait l'autopsie des cadavres des victimes et qui a exposé les causes de la mort de chacune.

Le Dr Marois a fait une déclaration importante. C'est celle que sans pouvoir préciser il est sous l'impression que les blessures dans le cas de Bergeron, de Tremblay et de Bussières n'ont pas été causées par une balle ordinaire. Il croit qu'elles ont été faites soit par une balle explosive ou par une balle à texture mal faite. Le médecin autopsiste a donné une description des blessures qu'il a constatées sur chacun des cadavres donnant dans chaque cas comme cause déterminante de la mort, le passage d'une balle. L'enquête a été ajournée ensuite à demain matin à 9 heures 30.

FIN DU TEMOIGNAGE DU MAIRE LAVIGNEUR.

Québec, 9. — Le maire Lavigneur a terminé son témoignage à l'enquête du coroner Jolicoeur sur la mort des quatre victimes de l'échauffourée de la semaine dernière, à Québec. Les points saillants du témoignage du premier magistrat de la vieille Capitale ont été que la présence des troupes dans les rues de la ville, lundi soir, a constitué une provocation, et qu'il est convaincu que sans cette provocation la population n'aurait

commis aucun acte de violence, après que M. Armand Lavigneur eut réussi à apaiser la foule et à la disperser, la veille même de la nuit tragique.

Le major-général Lessard a aussi été entendu et a subi un contre-interrogatoire serré de la part du lieutenant-colonel Armand Lavigneur, qui représente les intérêts de la famille Demeule.

Le jury se compose des citoyens dont les noms suivent: l'échevin Lessard, manufacturier; MM. J. G. Scott, président de la Chambre de Commerce; Edouard Piché, courtier en immeubles; M. Monaghan, agent d'assurance; Nazaire Fortier, directeur de la Banque Nationale; John Laroche, marchand; et F. H. Levasseur, marchand.

Le premier à interroger le maire Lavigneur a été le major Barclay, représentant le gouvernement fédéral. En réponse aux questions qui lui ont été posées, M. Lavigneur a déclaré qu'il connaissait le ressentiment qui existait contre les policiers fédéraux chargés de l'application de la loi de conscription, et qu'il a eu de certaines menaces qui leur ont été faites. Il a appris aussi que Bélanger et d'autres ont été menacés et attaqués.

Le major Barclay. — "Prétendez-vous que la foule de 3.000 personnes qui se trouvait jeudi soir se composait toute d'étrangers?" — "Non."

— "De sorte qu'il y avait parmi la foule des gens qui restent à Québec?" — "Le maire a répondu dans l'affirmative, mais il a ajouté qu'il a toujours vécu parmi la population de Québec et il sait que ce sont des citoyens paisibles. Les gens qui se sont réunis autour de lui au poste de police, jeudi soir, étaient tous des étrangers, a-t-il affirmé. — "Est-ce que c'était la même chose devant le 'Chronicle'?" — "Là j'ai vu nombre d'enfants qui ramassaient des glaçons et les donnaient à d'autres qui, à leur tour, les lançaient, et c'était la même chose à l'Auditorium."

Le major Barclay a interrogé ensuite le maire Lavigneur sur les incidents de vendredi, les décharges qu'il a prises, et amena la déclaration que le maire avait été averti par des particuliers d'empêcher les troubles et qu'on lui avait demandé de protéger la vie et la propriété des citoyens. M. Lavigneur a dit qu'il n'a pas compté le nombre de policiers qui se trouvaient devant l'Auditorium. "Evidemment, vous aviez plus de confiance aussi dans les militaires après leur avoir téléphoné?" — "Oui." — "Comment pouvez-vous expliquer qu'une foule est allée saccager le 'Chronicle' et l'Auditorium?" — "Le fait, et que la police municipale n'a pas interrompu ces scènes de désordre?" — "L'information que j'ai eue est que la force de police était insuffisante." — "Vous êtes-vous aperçu de ceci pour la première fois, vendredi?" — "Je l'ai vu à l'Auditorium."

Revenant à jeudi soir, le maire dit qu'il a fait du bon travail en calmant la population, mais que s'est produit après qu'on eut saccagé le poste de police. Il a calmé les émeutiers en leur parlant. Il a dit qu'il a vu, vendredi, on a lancé des pierres de toutes sortes, dont l'une était que le général Lessard a été tiré tué, et les policiers durent être envoyés ça et là. Le maire n'a pas ajouté foi à ces rumeurs, mais il a donné ordre d'user de mesures énergiques. Il avait senti qu'on avait besoin de protection pour vendre non lundi soir. "Pourquoi pas lundi soir?" demanda le major Barclay. — "Parce que j'avais entendu dire qu'Armand Lavigneur avait calmé la population, dimanche soir. Par les informations que j'ai reçues lundi de la part de personnes que je ne tiens pas à nommer, je croyais que les militaires n'étaient pas descendus dans les rues de la ville, il n'y aurait pas de troubles."

"Vous jurez, comme maire de Québec, que vous étiez satisfait de laisser la protection de votre ville aux pouvoirs d'Armand Lavigneur, après ce qui a été fait au 'Chronicle' et aux autres places?" — "Non, mais j'ai parlé au général Lessard. Je lui ai dit que je n'avais pas d'ordres à lui donner, mais qu'on m'avait dit que si les troupes ne paraissaient pas, tout irait bien et qu'il n'y aurait pas de désordre. Le général répondit qu'il avait des ordres d'Ottawa."

"Vous étiez satisfait de laisser les militaires prendre des mesures?" — "C'est parce que je croyais qu'on prendrait peut-être des mesures rigoureuses et que je suis allé voir les militaires et leur ai dit ce qu'on m'avait dit, c'est-à-dire, qu'il n'y aurait pas de troubles, si les troupes ne descendaient pas dans les rues."

"Selon vos instructions au chef d'ordonner des hommes armés, comme vous avez dit, ceux-ci devaient tirer au besoin?" — "Oui, ils devaient tirer et faire tout ce qui était possible."

"Ont-ils tiré?" — "Pas à ma connaissance."

LE GENERAL LESSARD

Le général Lessard a dit que ses ordres sont venus directement d'Ottawa. Quand il est arrivé à Québec d'Halifax, dit-il, nombre de gens lui ont demandé d'établir la loi martiale, des gens haut placés. M. Lessard, un des jurés, demanda des noms, et le général Lessard en donna deux: MM. Burnstall et Dobell. Mais M. Debell fait signe que non. On a insisté pour connaître tous les noms, mais le major Barclay s'y oppose, disant que ceci n'affectait pas la question de savoir comment quatre personnes avaient été tuées. En tout cas, le procureur général, dit le témoin, n'a pas fait une telle demande.

Le coroner Jolicoeur exprima une opinion toute contraire et déclara qu'il était nécessaire de savoir s'il y avait eu de la provocation. On vient d'être dit, que des citoyens de Québec ont demandé que la loi martiale soit proclamée le premier jour que le général Lessard est arrivé ici. Je veux savoir ces noms, si ce sont des Canadiens-français ou des Anglo-can-



Embouchures

"QU'ENTENDEZ-VOUS par l'économie appliquée au téléphone?", demande un abonné. En voici un exemple.

Le pavillon ou l'embouchure est une partie importante de votre téléphone. Quand elle est brisée les ondes sonores sont transmises imparfaitement et le service en souffre.

A Montréal, approximativement, 3.500 embouchures de téléphone brisées doivent être remplacées chaque année.

Songez à la main-d'œuvre et au matériel nécessaires pour remplacer 3.500 embouchures brisées dans les bureaux, les maisons privées, les fabriques et les entrepôts de la ville.

L'attention que l'on apporte à ne pas briser son appareil téléphonique est une économie de temps de guerre qui fait ménager du matériel et du travail expert. Nous sollicitons votre coopération.

La Compagnie Canadienne de Téléphone Bell



CE QUE PENSE LE CLERGE

PROTESTANT DU BILINGUISME

Un pasteur, le révérend Bieler, réfute les arguments apportés par un confrère en faveur de l'unilinguisme à une réunion de pasteurs.

La discussion, à la réunion des pasteurs protestants, hier, a porté sur la question bilingue. Les opinions ne sont pas unanimes à ce sujet chez nos frères séparés.

Le révérend Richard Whiting a déclaré, au cours d'une conférence sur les "Problèmes de l'Unification canadienne" que pour former un grand pays il n'y a qu'un seul moyen, l'unité de la langue. L'unité de langue, unité de sentiments, c'est l'union du pasteur et comme on peut s'y attendre c'est sa langue à laquelle, il proposera le monopole dans l'école.

Un autre pasteur, le révérend Bieler, du "Presbyterian College" s'inscrit en faux contre les avancées de son confrère et affirme que vouloir abolir de force la langue française au Canada c'est rendre cette langue plus chère à ceux qui la parlent. Ce pasteur apporte l'exemple de la Pologne, des îles de la Manche, de l'Alsace-Lorraine, où l'abolition de la langue du vaincu a été impossible.

"Vous ne pouvez, a-t-il dit, abolir la langue française ici; moi, malgré que je souhaite l'union du Canada, je prendrais cause avec les Canadiens-français, catholiques sur la question de la langue, pour m'opposer à tout

programme politique qui comprendrait l'imposition de la langue anglaise aux petits Canadiens-français."

Le révérend Bieler s'est posé en faveur des écoles nationales, contrôlées par le gouvernement fédéral, dans lesquelles le programme d'enseignement serait uniforme mais dans lesquelles la langue française ne serait pas ostracisée. Ce serait le moyen d'après lui de créer l'union des différentes races du Canada.

Sur les autres points les idées de M. Whiting sont à peu près celles émises par M. Bieler. Il recommande une plus grande sympathie entre les deux races de la province de Québec et de l'Ontario et qualifie de haute trahison les appels aux haines de race, telles que les "irritants et agressifs" bulletins des Orangistes de la province voisine.

M. Whiting a déploré les effets de l'immigration d'avant-guerre. Les nouveaux venus ne se seraient pas assimilés assez vite un esprit canadien. Un comité fut formé en vue de venir en aide aux églises protestantes de France et de Belgique.

Une association sera organisée, formée de toutes les églises protestantes de la ville, dans le but d'étudier tous les problèmes sociaux de l'heure actuelle.

LES COMMISSIONS DE DISTRICT

DECIDERONT CETTE QUESTION

Le Bureau Central des Ecoles soumet à l'approbation des commissions de district un projet du juge Lafontaine.

M. le juge Préfontaine a présenté de nouveau son projet de bureau de construction à la séance du Bureau Central des écoles, hier soir. Le commissaire a déclaré qu'il n'entendait porter aucune atteinte aux attributions des commissions de district ou du Bureau Central. Son projet présentait trois avantages: l'harmonie d'action entre les commissions, l'économie et la protection du contribuable contre de nouvelles taxes.

Voici la teneur du projet soumis par M. Lafontaine:

10. "Sans préjudice aux attributions des commissions de district ou du Bureau Central, pour tous les travaux à faire il y aura un bureau placé sous la direction d'un architecte, avec le personnel nécessaire, dont il aura la direction et la surveillance. L'expert dans le chauffage et la ventilation pourra aussi être attaché au personnel."

20. "Le bureau est chargé de faire les plans pour toute construction d'école importante et pour tout travail, en combinant le maximum d'efficacité avec le minimum du coût, donnant la préférence aux matériaux du pays. Il surveille les constructions et tous les travaux quelconques."

30. "Ce bureau est à la disposition des commissions de district, comme du Bureau Central, avec lesquelles l'architecte en chef communautaire, il prend connaissance de leurs besoins et fait la visite des lieux, il prépare des croquis qu'il leur soumet, entend les suggestions et soumet à leur approbation les plans définitifs, qui sont ensuite pareillement soumis à l'approbation du Bureau Central qui règle définitivement la dépense et donne l'autorisation nécessaire."

40. "Le bureau étudie pareillement les demandes des commissions quant aux améliorations proposées et aux réparations demandées, leur faisant rapport ainsi qu'au Bureau Central."

50. "Il est chargé de diriger avec le concours des secrétaires les travaux demandés par les commissions de district et autorisés par le Bureau Central et il a, conjointement avec les commissions de district sous son contrôle, les régisseurs des commissions de district, comme celui du régisseur central."

60. "Le bureau est pareillement chargé avec le concours des secrétaires

res, de l'achat des matériaux, pour les travaux, pour toutes les écoles, sauf pour les menus achats."

70. "Il voit pareillement au mobilier, à son achat et aux réparations à faire, conjointement avec les directeurs secrétaires."

L'opinion des commissions n'étant pas unanime sur cette question Mgr Roy propose qu'elle soit soumise aux commissions de district pour étude et approbation, ce qui est adopté.

Une demande de M. Labarre pour la réparation de la vieille école d'Yvesville, au prix de \$3.500 est accordée.

M. Labarre, directeur-secrétaire de la Commission-Nord, a aussi présenté une partie de son budget pour l'année prochaine. Le chauffage des écoles du district Nord demande 4158 tonnes de charbon.

"Le charbon, dit M. Labarre, sera en faible quantité sur le marché après le mois de juin. Après septembre il ne sera livrable que pour deux mois." Le directeur de la commission Nord trouve actuellement la quantité qu'il lui faut et voudrait que le Bureau Central lui voit immédiatement les crédits nécessaires à cet achat. De ces 4.158 tonnes, 1.500 commanderaient un prix de \$9.75 la tonne; le reste serait à \$10.25.

La question est remise à la prochaine séance. Dans l'interval le secrétaire prendra des renseignements.

COLLISION D'AUTOS

A MAISONNEUVE

Deux automobiles sont venues en collision hier soir sur le Boulevard Pie IX et rue Adam, à Maisonneuve. Une des autos appartenait à M. Lavigne, 56 rue St-Timothée, dans laquelle se trouvait une dame a subi le plus de dommages; la dame a été légèrement blessée à une jambe.

L'autre auto, licence 44923 n'a pas été endommagée et a pu continuer son chemin.

ELLE MEURT SUBITEMENT

Jane Harrison, âgée de 30 ans employée comme servante à l'hôtel Freeman, rue St-Jacques, est morte subitement la nuit dernière. Le corps a été transporté à la morgue pour enquête.

LE PRINCIPAL REXFORD ET

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Le principal Rexford a adressé la parole aux membres du club Rotary, hier. Il prit pour sujet: "Service public et l'Education".

Il déclara que dans la province de Québec, l'assistance à l'école pour les enfants entre 7 et 14 ans, n'était pas assez grande et que l'on devrait y voir au plus vite.

C'est la vie de communauté qu'il faudrait à l'enfant et, surtout à l'heure actuelle où toute la classe virile de la nation se trouve engagée dans le grand conflit mondial, cela devient doublement précieux.

L'enfant est comme un champ de blé, a-t-il dit, si l'on ne s'en occupe pas, elle courra à sa perte et deviendra un danger pour la société.

Comme un rapport avec les institutions démocratiques, qui sont si dangereuses et le gouvernement du peuple, travaille d'une manière satisfaisante, si le peuple était intelligent.

C'est le grand problème de la Russie aujourd'hui. Tous ses troubles sont arrivés parce qu'elle était illettrée et ignorante. Elle n'est pas encore pénétrée de la pensée et de l'idéal qui se trouvent chez les autres nations. C'est la raison pour laquelle elle est plus exposée à subir l'influence de toutes sortes de chefs et de démagogues.

action possible contre le gouvernement par ses clients, et qu'il était nécessaire d'établir les faits.

Plusieurs parents des victimes vinrent ensuite rendre leur témoignage qu'ajoute presque rien à ce qui est dit plus haut. Ceux qui ont témoigné sont M. Scraphine Briens, veuve d'Honoré Bergeron; Mme Régina Ferland, veuve d'Alex. Bussières; Mme Demeule, mère d'une des victimes et M. Cyprien Tremblay, de la Malbaie, oncle de J. Edouard Tremblay.

MAGISTRALE CONFERENCE

(Suite de la dernière page) férencier, c'est qu'aussi longtemps que les Allemands seront chez eux en Alsace, nous les Français ne seront pas chez nous en France.

L'Alsace est la clef de l'indépendance du pays; c'en est aussi comme le vestibule. C'est aujourd'hui, depuis les débuts de son histoire la 29ème fois que la France est envahie par les hordes germaniques et la quatrième depuis un siècle; nous en avons assez. Nous ne voulons plus de guerre, nous voulons la paix. Nous ne voulons plus subir cet abominable cauchemar des canons prussiens braqués sur Paris. Il nous faut leur fermer la porte et pour cela mettre entre l'Allemand et nous notre frontière naturelle: le Rhin. La France veut avoir l'Alsace et elle espère de toute son âme qu'avec l'aide de Dieu elle l'aura. (longs applaudissements).

Après avoir convaincu son auditoire que le retour de l'Alsace à la France n'était pas pour cette dernière un cas de caprice ou de folie, le Père Delor, dans la deuxième partie de sa conférence s'est appliqué à démontrer que ce retour était en effet nécessaire, parce que l'Alsace elle-même le veut ardemment. Le conférencier entend par là des Alsaciens de pure race, la très grande majorité, et non de l'infime fraction des déserteurs. Les vrais Alsaciens, ceux qui ont lutté et arrosé le sol de leur sang, ceux-là n'entraînent pas au fond de leur âme de désir plus fervent que celui d'être réunis à la mère-patrie dont ils furent brutalement séparés. Ils sont des hommes libres et n'ont pas à se rendre compte qu'on a 20e siècle on divise les nations, comme on se partait au moyen-âge, les territoires, dans une corbeille de mariage.

L'Alsace et la Lorraine ne veulent pas être allemandes, et pour le prouver, le conférencier a, pelle les fameuses déclarations des députés Keller et Grosjean. A la chambre française avant et après la cession des deux provinces, en 1871. Dans sa déclaration, le député Keller, parlant

Comme le manque de culture est un danger, on en est venu à reconnaître qu'il est du devoir de l'Etat de le prévenir, en faisant développer chez l'enfant, l'idée de la vie sociale, pour qu'il devienne un citoyen utile plus tard.

Il fit remarquer qu'au recensement de 1910-11, il y avait 328.000 enfants entre les âges de 7 et 14 ans. Pourrait 250.000 seulement fréquentaient l'école. Il y avait donc 48.000 qui restaient chez eux ou 15 p.c.

Dans la Nouvelle-Ecosse, le pourcentage n'était que de 5 à 6 p.c. A Montréal, il y avait 4.111 enfants dans la première année des écoles protestantes. S'ils avaient suivi un cours de 7 ans, il y en aurait eu 23.000 à la fin. Il n'y en avait que 20.000.

Comme aucun recensement n'a été fait sur les enfants qui fréquentent les écoles protestantes, il est bien difficile de savoir combien devraient y venir, ajouta le Dr Rexford; on ne sait pas non plus si l'assistance est bien régulière.

L'orateur ajouta que l'éducation en général est si faible ici, que ça fait à la cité, un tort considérable. Le besoin de l'heure actuelle, c'est d'avoir du monde renseigné. Si la génération qui vient ne l'est pas, comment fera-t-on?

au nom de ses mandataires, tenais comme non avenue tout acte de cession de l'Alsace à l'Allemagne. Il affirmait l'immuable volonté de l'Alsace de rester française et niait à l'Europe le droit de ratifier un tel abandon.

On ne peut, disait-il, laisser saisir un peuple comme un vil troupeau, etc. Viens, ensuite la protestation non moins éloquente de M. Grosjean après la fait accompli. Et depuis lors les Alsaciens-Lorrains n'ont cessé de lutter avec un admirable courage et une inlassable ténacité pour rester français en dépit du joug allemand.

Le conférencier cite la parole de M. Frippe à l'adresse de l'empereur d'Allemagne: "Vous pourriez annexer un pays; vous ne pourriez jamais annexer des âmes".

Dans une éloquentة péroraison, le Rév. Père Delor laisse entrevoir le jour où l'Allemagne laisse des excès de sa force matérielle abreuvée des flots de sang versé, laissera aller les deux provinces captives et ce sera alors pour la France la victoire suprême.

ELECTION D'OFFICIERS

Les élections pour un nouveau terme des officiers du local No 266 de l'union des ouvriers de la chaussure ont donné le résultat suivant: président, Louis Lessard; vice-président, J. B. Savard; secrétaire-financier, Charles McKercher; secrétaire-archiviste, Lionel Thibault; sergent d'armes, Armand Charest; comité d'audit, Ed. Caré, A. Charest et R. Savard. Comité exécutif, G. Duval, J. Simard, R. Labranche, W. Michaud, Conseil conjoint Ed. Caré, L. Thibault, J. B. Savard; Conseil des Métiers et du Travail, Lionel Thibault, Armand Charest, E. Elie et Ed. Caré.

BOLO FAIT DES REVELATIONS

(Cable de la Presse Associée) Paris, 9. — Les journaux discutent longuement la nouvelle tournure qu'a prise l'affaire de Bolo Pacha. La censure ne permet pas de faire allusion aux révélations que Bolo veut faire, mais les autorités les ont retards l'expédition de Bolo. Bolo a été interrogé lundi, il a parlé pendant deux heures, et lundi pendant trois heures, et, cet après-midi l'interrogatoire continue.

Le capitaine Bouchardon a interrogé M. Caillaux, qui est actuellement sous arrest, sous accusation de trahison.

Le Canada

Montréal, mercredi 10 avril 1918.

La désunion chez les unionistes

L'unionisme, que représente le gouvernement Borden, est une bien drôle de chose. Depuis que ce ministère d'union est au pouvoir, on n'entend parler que de désunion dans le cabinet.

Sous prétexte de faire disparaître la division des partis au parlement, on a créé un gouvernement qui a transporté au sein même du cabinet les divergences, les discordes, les querelles qui florissaient, naturellement et suivant l'usage constitutionnel, à la Chambre des Communes.

Voyez le ministère unioniste Borden. Un des principaux membres du gouvernement précédent, Sir Thomas White, est depuis nombre de semaines en grève. Ses fonctions, des plus importantes en notre époque de guerre, doivent être remplies par un intérimaire—lequel, d'ailleurs, appartient à une toute autre école économique.

L'hon. M. Rowell, installé au gouvernement comme le chef du groupe libéral unioniste, est en grève lui aussi depuis qu'on n'a pas voulu lui permettre de répondre à la si vigoureuse philippique de l'hon. Charles Murphy. M. Rowell n'est pas absent d'Ottawa, lui, et l'on ne prétend pas qu'il soit malade, mais il boude.

Le ministre de la Justice, l'hon. M. Doherty, le seul ministre habitant la province de Québec, et le seul ministre catholique, est en butte aux attaques des deux partis à la Chambre et les moins violentes ne sont pas celles qui lui sont portées par le parti unioniste, pour son administration de la loi du Service Militaire.

Personne n'a été surpris de la rumeur qu'il voulait démissionner et quoique cette rumeur ait été démentie, tout le monde est sous l'impression qu'il y a du feu sous cette fumée.

Enfin, voilà M. Crothers, le ministre du Travail, dont un des principaux fonctionnaires M. W. F. O'Connor a été obligé de démissionner, faute de pouvoir s'entendre avec son chef. L'opinion publique, des deux côtés de la chambre, c'est que l'hon. M. Crothers—qui n'eût d'ailleurs jamais dû faire partie du ministère—aurait dû démissionner plutôt que M. O'Connor.

Ce sera probablement pour bientôt, car ce ministre, incompetent et impopulaire, qui n'a fait parler de lui que par ses bêtises ou ses maladresses, ne semble pas destiné à garder longtemps son portefeuille, tout du moins le monde du côté conservateur comme du côté libéral, trouve qu'il est absolument indigne.

Pour notre production agricole

Le travail sur la ferme, dans les conditions où il se présente aujourd'hui à nos volontaires agricoles, fait appel au besoin physique d'exercice au grand air qui se fait sentir chez nos jeunes gens de 16 à 19 ans.

En même temps qu'il fortifiera le corps et élargira les fondations d'un robuste développement physique, il sera un repos bienfaisant pour les facultés de l'esprit qui sont mises à contribution par le programme scolaire. Or, à la rentrée des classes, à l'automne, nos volontaires agricoles reviendront avec la santé peinte sur leur visage et l'esprit tout prêt à absorber rapidement les leçons des maîtres; "Mens sana in corpore sano".

Le volontariat agricole, en outre de son objet économique inappréciable, ne peut donc être qu'utilité, à tous les points de vue, à ceux qui s'y consacreront comme aux cultivateurs qui en profiteront.

Jusqu'à quel point la main-d'œuvre volontaire des élèves et des étudiants peut-elle aider nos cultivateurs à augmenter leur production? L'expérience de la province d'Ontario, l'année dernière, a donné des résultats très satisfaisants, malgré la pauvreté de la récolte de céréales due à la mauvaise saison de maturation.

Nos cultivateurs sauront mieux que nous à quels travaux ils pourront employer ces volontaires de manière à en tirer le meilleur parti possible, sans les décourager, par des fatigues non nécessaires.

D'après les calculs faits par le Bureau des Vivres, il y aurait besoin, dans tout le Canada, de 25,000 volontaires agricoles, à fournir par les collèges et les universités, ainsi que par les écoles modèles, écoles normales, écoles professionnelles, etc. La part attribuée à la province de Québec dans ce total des besoins de main-d'œuvre est de 10,000. Or, il y a dans nos écoles supérieures au moins 30,000 élèves ou étudiants entre 16 et 19 ans. Si un tiers d'entre eux se voulaient à cette œuvre nationale de production agricole, ils assureraient aux cultivateurs la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Mais quel que soit le nombre de ces volontaires, le mouvement donné aura toujours son effet et, avec la main-d'œuvre adulte que l'on pourra se procurer autrement, notre province fera encore bonne figure à l'automne, parmi les autres.

Et notre province, en ce moment, a tant besoin de démontrer, par des faits concrets, par des succès et des résultats accomplis, qu'elle n'est pas inférieure aux autres!

Depuis qu'ils sont barons...

Les titres héréditaires dans notre démocratie canadienne sont une anomalie. Notre Souverain, source de tous les honneurs, avait eu garde jusqu'à la présente guerre, de ne conférer de titre héréditaire, pour honorer un Canadien de très haute distinction, qu'à des titulaires sans descendance mâle, le titre alors tombant en désuétude au décès de celui à qui il avait été conféré.

La première exception que nous nous rappelions serait celle de Sir Charles Tupper, créé baronnet, dont le fils, Sir Hibbert Tupper était en même temps fait chevalier.

Sir Georges E. Cartier et les quelques autres baronnets créés antérieurement, n'avaient pas de descendance mâle à qui le titre put être transmis.

Le sentiment du peuple canadien est radicalement adverse à la création chez nous d'une noblesse héréditaire, d'une aristocratie de naissance, comme on la connaît en Europe.

Mais il ne s'était jamais prononcé si ouvertement, n'avait jamais manifesté si hautement sa désapprobation, que lorsque M. Hugh Graham fut créé baron Athsolan, et M. Max Aitkins, baron Beaverbrook, après avoir tous deux été préalablement quelques années de simples chevaliers.

Que le Souverain récompense par des titres honorifiques des services signalés rendus au Canada ou à l'Empire, on l'admet sans discussion; mais qu'on lui fasse ennobler des chevaliers d'industrie comme Hugh Graham et Max Aitkins, cela a révolté le sens démocratique du pays qui en est encore à se demander quel genre de services ces individus ont bien pu rendre au Canada ou à l'Empire.

De cette révolte procède la motion de M. Nickle qui vient d'être discutée à Ottawa. M. Nickle est un conservateur unioniste, et un autre conservateur, M. Burnham, avait déjà donné avis qu'il proposerait une résolution en ce sens. Le dégoût que soulèvent les titres de lord Athsolan et de lord Beaverbrook, n'est donc pas restreint au parti libéral.

Le fait est que depuis que Sir Robert Borden est au pouvoir, il a abusé tellement des titres—qui sont conférés sur sa recommandation—qu'il en a dégoûté tout le monde, surtout lorsqu'on a vu des "chevaliers" de Sir Robert Borden traînés sur le banc des accusés en cour d'Assises.

Personne ne peut s'objecter à une distinction personnelle, reconnaissant d'éminents services publics, mais lorsque l'on décore des agioteurs, des spéculateurs, des politiciens du calibre de sir Redmond Roblin, et qu'on ennoblit des Graham et des Aitkins, la mesure déborde.

Les journaux et la guerre

On rapporte de New-York que l'un des principaux et des plus progressistes des éditeurs de journaux d'Amérique prédit la disparition prochaine du journal à un sou.

Dans six mois d'ici, dit-il, tous les journaux des États-Unis auront été obligés d'augmenter leur prix de vente au numéro et de leur abonnement. Avant l'automne ce sera une nécessité inéluctable pour les éditeurs, même les plus conservateurs et les plus prospères, s'ils veulent continuer leur publication. Et sans la répugnance de certains d'entre eux à changer les habitudes de leur clientèle, il y a déjà des mois que ce serait fait.

Le prix du papier et de la main-d'œuvre, le prix des machines et des fournitures, le prix du charbon, de l'éclairage, etc., tout a haussé considérablement à New-York comme à Montréal.

Une foule de marchands ont augmenté le prix de leurs articles d'après le principe que "tout augmente". Dans le cas des journaux, tout ce qu'ils achètent a augmenté longtemps avant qu'ils se décident à augmenter proportionnellement le prix de ce qu'ils vendent.

Le journal à un sou renaîtra-t-il après la guerre? Il faut l'espérer, mais nécessairement il faudra attendre que matériaux et main-d'œuvre reviennent au prix normal, et cela pourrait prendre du temps, surtout si la guerre se prolonge encore un an ou deux.

Après l'offensive

En somme, les armées allemandes se sont fortimement affaiblies pour conquérir quelques milles de territoire, tout juste assez, a dit lugubrement un de leurs prisonniers, "pour enterrer nos morts".

Le résultat ne compense pas l'effort; et dans cette lutte d'usure et d'endurance, c'est cela seul qui compte.

La Situation

Quoi qu'en écrivent les feuilles de Toronto ou de Kingston, qui ne peuvent que souffler sur le feu et aviver les préjugés de leurs lecteurs, il n'y a dans Québec ni déloyalisme ni rébellion.

Et quand le gouvernement aura obtenu que ses agents agissent avec discrétion, et que ses mesures disciplinaires soient appliquées partout dans un esprit identique, il ne trouvera aucune résistance même chez les individus.

Pourquoi?

La démission du commissaire des vivres, M. O'Connor, qui s'était montré un fonctionnaire énergique et impartial en ce domaine comme dans le domaine électoral, excite un regret général et un mécontentement très justifié.

On veut savoir avec quels ministres M. O'Connor n'a pu s'entendre et pourquoi? Quand un commissaire fidèle disparaît, les exploitateurs et les partisans se frottent les mains.

Qui s'impose

Beaucoup de gens ont philosophé sur la récente élection municipale qui n'ont pas même déposé leur bulletin dans l'urne.

Moins de discussions, moins de mots aux coins de rue et le vote obligatoire! Voilà une réforme qui doit attirer l'attention de nos législateurs.

Aux Champs!

On appelle aux champs tous nos jeunes gens qui vont sortir des collèges, et la bonne terre qui ne demande qu'un peu de bonne volonté promet de belles récoltes à qui la travaille.

"Aux champs!" crie-t-on aux frontières de nos campagnes: pourquoi faut-il que ce cri soit atténué par cet autre que l'on pousse dans toutes nos villes: "À la caserne!"

Un Point de Vue

Un journal de l'ouest exprime l'opinion que la guerre aura fait beaucoup

pour améliorer la tenue de maison au Canada.

Quand, dit-il, les jeunes filles employées dans les usines de munitions retourneront chez elles, elles casseront beaucoup moins de vaisselle par l'habitude qu'elles auront prise de manier avec soin les explosifs.

LA PROPAGANDE BOCHE EN ESPAGNE

Etudiant les procédés et les effets de la propagande boche en Espagne, M. Maurice Barrès met en regard, dans "l'Echo de Paris", deux textes éloquentes. Le premier, de Julius Hart, intellectuel connu, a paru dans le "Tag" de Berlin; le voici:

"Cette guerre est et doit être une guerre de Kultur. Si nous sommes remplis de la conscience que nous voulons et que nous devons faire la guerre de la Kultur allemande contre les autres cultures, une guerre de l'esprit, nous consacrons et nous bénissons les armes sanglantes, car nous luttons avec elles pour le bien de l'humanité..."

"Cette guerre déchira la nappe qui recouvrait la table où nous étions commensaux des autres peuples. Ne la recommandons pas. Laissez-nous étendre sur la table du monde un tissu tout neuf. Vous nous avez exclus. Bien, très bien. Nous sommes les Barbares. Nous voulons l'être. Comme les Barbares, nous voulons recommencer à tout ignorer, ne plus rien savoir de nos tréfors de votre esprit, de votre culture: nous voulons, avec notre sang frais de jeunes Barbares, non point comme un peuple d'hier ou d'avant-hier, mais comme un peuple d'aujourd'hui, faire notre entrée dans le monde. L'abîme s'est ouvert entre vous et nous..."

"Brisons toutes les images et toutes les idoles que nous avons apprises à adorer et que d'autres nous avaient transmises, érigeons enfin les temples de notre âme. Ecoutez le signal du cor de cette guerre: il faut que cette guerre devienne une longue guerre des esprits. Il s'agit de faire prévaloir l'idéal allemand contre tous les vices latins. Nous sommes les créateurs d'un monde nouveau, plus beau et meilleur que ne fut le monde latin, dont tout l'idéal ne fut jamais qu'en schémas, en mouches, en larves: des mots, des conceptions abstraites, telles qu'Égalité, Liberté, Fraternité..."

Et pour faire écho à ce chant obscur des espérances mégalomanes de la Germanie, des voix s'élèvent, en Espagne même, voix nettes et claires, bien latines d'accent, mais voix renégates. Elles acclament ce taureau furieux qui s'élance dans l'arène. Ecoutez la déclaration de Pio Baroja dans "l'Espana" du 28 février 1915:

"M'est avis que s'il est un pays en état d'écrabouiller définitivement l'Eglise catholique, c'est l'Allemagne. S'il est un pays qui puisse rélever pour toujours le vieux Jérôme et sa séquelle de prophètes au nez crochu et à longues barbes de farceurs, sa descendance de moines malpropres et grossiers, ses bandes de petits curés pédants et stupides, c'est l'Allemagne. S'il est un pays capable d'en finir avec la vieille rhétorique, avec le vieux traditionalisme espagnol, dégoûtant et vulgaire, avec toute la gale sémitique et latine, c'est l'Allemagne..."

"S'il est un pays en mesure de remplacer les mythes de la religion, de la démocratie, de la charité chrétienne—cette farce!—par la science, l'ordre et la technique, c'est l'Allemagne..."

Quelle effroyable adhésion à la Pangermanie! Quel en est le sens? Que signifie cette flamme infernale jaillissant d'un vieux roi sapé par l'Allemagne? A quel rime ce paradoxe tragique? Qu'est-ce que cet Espagnol qui prétend s'isoler de l'Espagne éternelle pour mieux se sauver, qui veut gagner la perfection en renonçant à l'immortalité de sa propre nature et qui préfère à ses pères l'Allemagne? C'est un artiste qui subit la contagion d'une action passionnée. Un artiste! Je profane le mot? Mettez que c'est un combustible qui prend feu.

La réplique est décisive contre ceux qui nous disent que les Allemands ont lassé l'opinion par leurs tentatives pour la violence, par leurs tentatives massives. Perez Galdos, le grand romancier et dramaturge, note avec justesse que "la plus tragique des audaces respiciend dans les ambitions de l'Allemagne et que c'est dans cette audace tragique et artistique qu'il faut chercher le secret de l'enthousiasme inconsidéré qui s'est emparé de nos naifs germanophiles..."

Ces deux textes forcés de l'Allemagne et de Pio Baroja ne nous permettent plus de nous étonner que la propagande allemande en Espagne, comme ailleurs, se transforme si aisément en action directe. L'ambassade d'Allemagne à Madrid est convaincue d'avoir acheté des anarchistes pour saboter la politique intérieure du gouvernement espagnol: sa politique, ses bateaux, ses lignes de chemin de fer, son industrie, ses élections... Au cours de la dernière campagne électorale en Espagne, la propagande germanophile a donné à plein, en effet. "C'était pour leur compte, dit le "Temps" que l'aviateur Uribeiro s'apprêtait à survoler Madrid et à y lancer des circulaires, lorsqu'une chute malheureuse la contraignit de renoncer à son projet. C'est aussi pour leur compte qu'un "mail coach" sensationnel a parcouru les rues centrales de Madrid, le jour du vote. On assure même qu'ils ont em-

ployé d'autres procédés: "Dans ce bureau—écrit la "Epoca"—en racontant ce qui se passait dans l'une de leurs permanences—l'achat des votes était énorme". Mais les résultats qu'ils ont obtenus ne paraissent pas proportionnés à tant d'imagination ni à tant de dépenses. Si M. Maura a été brillamment élu à Madrid, il le doit sans doute à sa notoriété plus qu'à zèle de ses amis. Et son groupe n'entre pas assez nombreux à la Chambre pour constituer le pivot d'un futur gouvernement."

Mais, en revanche, que fait la France? "Les Allemands, note M. Maurice Barrès, veulent s'écarter les Espagnols. Nous, notre plan, notre intérêt, c'est de nous abstenir scrupuleusement de troubler leur vie intérieure et c'est d'atténuer leur crise économique et sociale. Aux deux systèmes, ils reconstruiront ou se trouvent leurs amis. Aujourd'hui nous doublons nos accords intellectuels et moraux, qui ont donné tout ce que l'on pouvait raisonnablement leur demander, par des accords commerciaux. Les textes des traités de commerce franco-espagnol et hispano-américain, qui complètent le traité anglo-espagnol, sont arrêtés, vont être publiés. Quelle réponse à la propagande de désordre, aux crimes anarchistes, à toute l'ignoble manœuvre souterraine allemande!"

"C'est une saisissante leçon de choses que les révélations du "Sol" coïncident avec la publication de cette œuvre importante de rapprochement. Le prince de Ratibor est pris en flagrant délit de mensonge et convaincu de crimes contre la nation espagnole dans le moment même où les deux gouvernements espagnol et français achèvent de ratifier l'heureux traité qui servira les deux pays."

"Notre propagande ne fut pas la plus mauvaise puisqu'elle porte ces fruits, tandis que celle de l'Allemagne achève de se déshonorer à ciel ouvert."

AUTOUR DE LA BATAILLE

Une opération manquée

Front de l'Aisne, les Mars.

Ce n'est pas d'une opération française qu'il s'agit, mais d'un coup de main allemand; le coup de main que mentionnait notre communiqué d'hier soir sur le front de l'Aisne et qui a rapporté quatre prisonniers... aux Français. Somme toute, l'affaire fut de minime importance, et je n'y aurais pas ajouté les détails qui vont suivre, si elle ne venait sur la route nationale de Soissons à Maubeuge et Bruxelles. Objectif: capture de prisonniers dans nos postes de surveillance de la vallée de l'Ailette. Programme préparatoire: confection de passerelles mobiles dans la nuit du 27 au 28 février, groupement de quelques dizaines de batteries en demi-cercle autour du point d'attaque.

Plan d'exécution: deux minutes de bombardement intensif; puis, allongement du tir, de manière à permettre aux trois compagnies désignées de franchir le canal sur les passerelles amarrées par trois équipes de vingt sapeurs chacune; marche rapide de trois compagnies, l'une par le nord, les deux autres par le sud-est; franchissant des réseaux de fil de fer à travers les brèches ouvertes par les sapeurs à coups de cisaille; capture des prisonniers; et retour au point de départ. Durée de l'opération prévue par les organisateurs: quinze minutes.

Au commencement tout alla bien pour l'ennemi. A neuf heures du soir, nos gendarmes voyaient tomber les premières marmittes; à neuf heures 25, les trois compagnies passaient le canal, ou l'eau est encore profonde d'un mètre, et se hâtaient vers nos réseaux.

Mais alors, le programme subit un changement imprévu: d'un côté, les Allemands étaient accueillis à coups de grenades; de l'autre, ils étaient criblés par un feu convergent de mitrailleuses françaises; et, en outre, sur le front, un contre-barrage déclenché dès la première minute couchait sur le terrain plus de 10 p.c. des troupes assaillantes. Bref, à 9 h. 35, les trois compagnies, décimées, repassaient le canal à toutes jambes. Et pendant ce temps, nos poils ramassés quatre Prussiens légèrement blessés et envoyaient à l'arrière ces témoins involontaires d'un coup de main raté.

J'ai pu voir, cet après-midi, ces captifs et d'autres de leurs camarades, cueillis ces jours derniers à la faveur d'opérations plus fructueuses et exécutées, elles sur l'initiative de nos états-majors. Un aspirant, qui se montrait plus loquace que ses voisins, m'a fait cette déclaration intéressante:

—Depuis quelques jours, le commandement faisait afficher dans les mess d'officiers et de sous-officiers, ainsi que dans les réfectoires et abris de troupe, des traductions de certains passages des journaux français concernant les restrictions alimentaires auxquelles vous êtes soumis. Et l'on nous affirmait que la France se trouvait à la veille de la famine.

Le prisonnier s'interrompt pour engouler une cuillerée de lentilles et un respectable morceau de bœuf; après une mastication sommaire, il reprend:

—Je crois qu'on ne nous avait pas dit tout à fait la vérité. Pas plus, d'ailleurs, que lorsqu'on nous racontait les mauvais traitements infligés aux Allemands prisonniers. Je suis bien soigné, bien nourri, bien traité, et je l'écarterai prochainement à ma mère, en Westphalie.

—Que faisiez-vous avant la guerre?

—J'étais employé dans une banque allemande en France.

—Vous avez été blessé, disiez-vous tout à l'heure, et vous avez été surpris et narré à l'ambulance d'y voir des soldats américains?

—Oui. On nous avait pas dit qu'il y eut des Américains "combattant" sur le front français.

—Mais d'où venez-vous donc?

—Enfin en Russie. Je suis tombé malade. On m'a soigné à l'arrière pendant un an. Guéri, on m'a expédié ici. Mais je ne connaissais le front fran-

UN DEVOIR PATRIOTIQUE et un placement de tout repos

Voilà ce que représente la souscription aux Obligations que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal offre pour souscription populaire. Afin de lui permettre de construire de nouvelles écoles et de remplir son programme d'améliorations.

La souscription à cet emprunt est un devoir national; les fonds ainsi obtenus serviront à l'extension, au développement et à l'amélioration de nos écoles catholiques et au bien-être de la jeunesse de la Cité de Montréal.

La souscription à cet emprunt représente un placement de tout repos, sûr et avantageux; il est garanti par la propriété immobilière de tous les citoyens catholiques de Montréal, rapporte 6% d'intérêt et offre un titre parfait.

Doubez donc vos revenus et remplissez votre devoir de bon citoyen en participant libéralement à la

SOUSCRIPTION A L'EMPRUNT POUR FINS D'EDUCATION de \$2,500,000

sous forme de \$1,500,000 d'Obligations rachetables dans cinq ans

ET DE \$1,000,000 de BONS du TRESOR rachetables dans deux ans

INTERET A 6% PAR AN, PAYABLE SEMI-ANNUELLEMENT

N'oubliez pas que s'il est sage de faire des économies, il convient encore mieux de les faire fructifier et les obligations de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal offrent à tous un emploi rémunérateur de leurs fonds et une belle occasion d'encourager l'œuvre de l'instruction publique.

LES SOUSCRIPTIONS POUR LES OBLIGATIONS DE LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

seront reçues à la Banque d'Hochebourg, à toutes ses succursales en la Ville de Montréal et dans toute la province de Québec et aux autres endroits suivants seulement:

BUREAU CENTRAL de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, 87 rue Ste-Catherine Ouest. M. Aymé LaFontaine Sec.-Trés. Tél. Est 1371.
10. DISTRICT EST: M. J. M. Manning, Dir.-Sec. No 191 rue Stadacona. Tél. Laval 470.
20. DISTRICT NORD: M. J. P. Labarre, Dir.-Sec. No 2060 rue St-Denis. Tél. St-Louis 8735.
30. DISTRICT OUEST: M. A. G. Robitaille, Dir.-Sec. No 298 Ave Colborne. Tél. Westmount 4360.

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOME

Avocats, etc.
No 87 RUE ST-JACQUES
Edifice Malouin
Victor Geoffrion, C.B.
Aimé Geoffrion, C.B.
J. Alex. Prud'homme, L.L.L.
Boulevard 1015. Phone Main 24.

LOUIS PHILIPPE GREPEAU

Avocat, Conseil du Roi, 150 St-Jacques.
Main 5205.
Cabinet privé, le soir, 153 Hutchison.
Uptown 1561.

CARTES D'AFFAIRES

Est 2515.

M. Simoneau

Entrepreneur Electricien et Imprimeur
680 STE-CATHERINE EST.

Banquiers

GARAND, TERROUX & CIE, agents de change, No 48 Notre-Dame Ouest, près Place d'Armes.

Banques

BANQUES D'HOCHELAGA, 95 St-Jacques.
BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.

Comptables, Liquidateurs

ALEX. DESMARTEAU, 60 N.-D.-E.

Assurance contre l'Incendie

CIE WESTERN INCENDIE ET MARINE, 41 rue St-Pierre.

Architectes

L. R. MONTBRIAND, A.P.C., 280 St-André. Tél. Main 1708.

Valises

J. E. FOURNIER, 9 Notre-Dame Ouest, 3 magasins.

Papeterie

JOSEPH FORTIER, 210 Notre-Dame Ouest.

Fonderie (Etna)

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

Fourniture à Eau Chaude

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul. Tél. Main 2454.

Entrepreneurs Généraux

J. B. CHASTON, LIMITE, Entrepreneur Général. Ateliers: 609 Ave Labreque. Téléphone Est 1503.

Vitres et Miroirs

LA CIE CERAMO-VITRAIL, Importateur, Vitriers et Miroitiers. Gros et Détail, 1410 Boulevard Saint-Jacques, angle rue Louis-Anne. Téléphone Saint-Louis 258.

Banques d'Epargne

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, Bureau chef, 176 rue St-Jacques et quatorze succursales à Montréal.

Fleurs Naturelles et Artificielles

CHS DE LORNIER, 250 St-Denis. Tél. Bell Est 1584. (En face du Jardin). 253-A.

FEU M. DANSEREAU

Hier matin, à 9 heures, en la cathédrale, a été célébré un service solennel pour le repos de l'âme de M. Ar-

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOME

Avocats, etc.
No 87 RUE ST-JACQUES
Edifice Malouin
Victor Geoffrion, C.B.
Aimé Geoffrion, C.B.
J. Alex. Prud'homme, L.L.L.
Boulevard 1015. Phone Main 24.

LOUIS PHILIPPE GREPEAU

Avocat, Conseil du Roi, 150 St-Jacques.
Main 5205.
Cabinet privé, le soir, 153 Hutchison.
Uptown 1561.

CARTES D'AFFAIRES

Est 2515.

M. Simoneau

Entrepreneur Electricien et Imprimeur
680 STE-CATHERINE EST.

Banquiers

GARAND, TERROUX & CIE, agents de change, No 48 Notre-Dame Ouest, près Place d'Armes.

Banques

BANQUES D'HOCHELAGA, 95 St-Jacques.
BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.

Comptables, Liquidateurs

Le contrôleur des vivres édicte des ordonnances très sévères à tous les établissements où l'on sert à manger

M. THOMSON ESPERE PAR CES RIGUEURS EMPECHER LE GASPILLAGE DANS LES RESTAURANTS ET LES HOTELS. — IL VA JUSQU'A OBLIGER D'UTILISER LES RESTES SINON POUR LES HOMMES DU MOINS POUR LE BETAIL

Dans l'intérêt de tous ceux qui tiennent à manger et au public en général, nous croyons devoir publier le texte du dernier ordre important du contrôleur des vivres. On verra que M. Thomson impose des restrictions très rigoureuses et des pénalités très sévères à ceux qui ne s'y conforment pas. C'est pourquoi nous conseillons à nos lecteurs de lire attentivement ce nouvel ordre du contrôleur des vivres afin qu'il n'y ait pas de méprise.

COMMISSION DES VIVRES DU CANADA

Ordre No 25.

Attendu que par un arrêté du Gouverneur en conseil, en date du 12 mars 1918 (C. P. No 596), il a été entre autres choses statué que la Commission des vivres du Canada pourra faire des règlements concernant la consommation des vivres.

Et attendu que par le dit arrêté en conseil les règlements 1 et 2 sous l'entête "Règlements applicables aux établissements publics où l'on sert à manger" édictés par l'arrêté en conseil du neuvième jour d'août 1917 (C.P. 2190) sont par ces présentes rescindés.

Et attendu qu'il est nécessaire dans l'intérêt public d'établir les règlements suivants :

En conséquence, il est par les présentes résolu :

1. Pour les fins de ces règlements, (a) l'expression "établissements publics où l'on sert à manger" comprendra toute hôtellerie, restaurant, club, réfectoire de wagon ou bateau, ou autre endroit où se vendent ou se servent plus de vingt-cinq repas par jour à d'autres personnes que les membres de la famille ou de la maison du propriétaire.

2. (a) L'expression "lard" devra comprendre toute partie du corps du porc, soit frais ou conservé sous toutes formes, sauf et excepté les pieds, langues, têtes, queues, foies, rognons, saindoux, saucisses et autres produits ou sous-produits d'abats.

(b) Les expressions "bœuf et veau" devront comprendre toute partie du corps de l'animal, soit frais ou conservé sous toutes formes, sauf et excepté les têtes, langues, queues, foies, rognons, saucisses et autres produits ou sous-produits d'abats.

(c) Le repas du matin devra signifier tout repas servi entre les heures de 5.30 a.m., et 10 a.m.; le repas du midi, tout repas servi entre les heures de 11.30 a.m., et 2.30 p.m.; le repas du soir, tout repas servi entre les heures de 6 p.m., et 9 p.m.

3. Les règlements suivants devront s'appliquer à tout établissement public où l'on sert à manger autres que les camps et hôpitaux militaires, les camps et chantiers de bûcherons, les camps de mineurs, les chantiers de construction et les camps de préparation du poisson.

4. (a) Il pourra être servi du bœuf et du veau au repas du soir seulement de chaque jour; et le vendredi et le samedi, il ne devra pas être servi.

(b) Il pourra être servi du porc au repas du matin seulement les dimanche, mardi et jeudi; et au repas du midi des lundi et samedi; et les mercredi et vendredi, il ne devra pas être servi.

(c) Au repas du midi de chaque jour, il ne devra pas être servi plus d'une once de bœuf, d'une once de veau, d'une once de porc, et à chaque repas on doit servir du pain blanc, ou servir aussi les succédanés, comme du pain de farine de maïs, des gâteaux de farine d'avoine, etc.

(d) Sauf en vertu d'un permis spécial accordé par la Commission des vivres du Canada, et conformément aux règlements faits par cette commission, aucun établissement public où l'on sert à manger ne devra servir à aucune personne plus d'une once de pain de blé ou de tout produit fait en tout ou en partie de farine de blé, entre les heures de 10 a.m., et 11.30 a.m.; 2.30 p.m., et 6 p.m.; 9 p.m., et 5.30 a.m.

(e) Nonobstant toute clause contraire, il pourra être servi des sandwiches faits de pain de blé et de porc, de bœuf ou de veau, seulement aux repas du midi, et à chaque repas on doit servir du pain blanc, ou servir aussi les succédanés, comme du pain de farine de maïs, des gâteaux de farine d'avoine, etc.

(f) Sauf en vertu d'un permis spécial accordé par la Commission des vivres du Canada, et conformément aux règlements faits par cette commission, aucun établissement public où l'on sert à manger ne devra servir à aucune personne plus d'une once de pain de blé ou de tout produit fait en tout ou en partie de farine de blé, entre les heures de 10 a.m., et 11.30 a.m.; 2.30 p.m., et 6 p.m.; 9 p.m., et 5.30 a.m.

(g) Nonobstant toute clause contraire, il pourra être servi des sandwiches faits de pain de blé et de porc, de bœuf ou de veau, seulement aux repas du midi, et à chaque repas on doit servir du pain blanc, ou servir aussi les succédanés, comme du pain de farine de maïs, des gâteaux de farine d'avoine, etc.

(h) Sauf en vertu d'un permis spécial accordé par la Commission des vivres du Canada, et conformément aux règlements faits par cette commission, aucun établissement public où l'on sert à manger ne devra servir à aucune personne plus d'une once de pain de blé ou de tout produit fait en tout ou en partie de farine de blé, entre les heures de 10 a.m., et 11.30 a.m.; 2.30 p.m., et 6 p.m.; 9 p.m., et 5.30 a.m.

(i) Nonobstant toute clause contraire, il pourra être servi des sandwiches faits de pain de blé et de porc, de bœuf ou de veau, seulement aux repas du midi, et à chaque repas on doit servir du pain blanc, ou servir aussi les succédanés, comme du pain de farine de maïs, des gâteaux de farine d'avoine, etc.

condensé ou le lait en poudre, dans le cas de l'emploi de ces produits.

Extrait de lait ou farine maltée. — Pas plus de deux livres. Si l'on ne fait pas usage du lait, on peut employer un poids équivalent de sucre.

Gras, végétal ou animal, ou ses composés. — Pas plus de deux livres.

Lait. — Pas plus de six livres de lait condensé ou de son équivalent en lait condensé ou en poudre.

(c) Dans la fabrication du pain ou des petits-fours, il ne devra pas être ajouté de sucre ni de gras à la pâte pendant la panification; ni aux pains ou petits-fours après la cuisson.

(d) Il ne sera fabriqué que du pain d'un seul bloc, ou en parties étroitement réunies et cuites ensemble dans un moule, sans entaille ni appret pour les séparer; pourvu que le pain contenant pas moins que trente-cinq (35) pour cent (35 p.c.) de farine de seigle soit cuit sur le sole du four sous deux formes seulement, savoir : en miches ou pains ronds et en flûtes ou pains longs.

Les petits-fours ne seront fabriqués qu'en blocs d'un poids d'une once ou de deux onces, et devront être cuits dans un moule et non pas sur le sole du four.

7. (a) La viande et le gibier ne devront pas être servis en plus fortes quantités que les portions suivantes pour chaque personne :

La pesanture spécifiée pour les portions est le poids après cuisson et à part les os.

Bœuf 8 onces.
Veau 6 "
Mouton et agneau 6 "
Porc 6 "
Poulet 6 "
Dinde 8 "
Canard 8 "
Oie 8 "
Gibier 8 "
Bacon 4 "
Jambon 4 "

(b) Il ne sera servi à une personne pour un repas une seule portion, composée de viande ou de chair ou gibier.

8. (a) Il ne devra pas être servi plus d'une demi-once de beurre ou d'oléomargarine à chaque personne pour un repas, à moins d'une demande spéciale pour une seconde portion, et alors celle-ci ne devra pas être de plus d'une demi-once.

(b) Excepté sur les convois de chemin de fer et sur les bateaux, les sucreries ne devront pas être laissées sur la table ou sur le comptoir ou buffet; et il ne devra pas être servi plus de deux cuillerées à thé, ou un noisette, de sucre de canne pour servir les boissons; et le sucre pour tous usages ne devra être servi que sur demande spéciale faite par la personne qui en a besoin.

9. (a) Le ou après le 7ième jour d'avril 1918, toutes des cartes de menu, avis et annonces, publiées par un établissement public où l'on sert à manger, concernant les repas ou les aliments devront donner une importance spéciale aux fruits frais ou séchés, confitures, compotes, miel, sirops d'érable, de maïs et de canne, céréales autres que les produits du blé, œufs, poissons frais, salés et fumés, mollusques et crustacés durant la saison appropriée, pommes de terre, légumes-racines, légumes verts, salades et soupes.

(b) Le et après le 7 avril 1918, dans les salles à manger ou réfectoires des établissements publics où l'on sert à manger, il sera affiché, dans un endroit bien en vue, de manière à ce que toutes les personnes présentes aux repas, des cartes portant l'inscription suivante : "En demandant leur repas, tous les consommateurs doivent considérer les besoins de la Grande-Bretagne et de ses alliés, et de leurs armées, en blé, bœuf, bacon et gras, et que la Commission des vivres du Canada désire que le public fasse tout en son pouvoir pour que ces denrées restent disponibles pour l'exportation en en consommant le moins possible, en y substituant d'autres vivres et en évitant toute perte."

10. Toute carte de menu ou annonce d'aucune sorte autorisée par un établissement public où l'on sert à manger, offrant des aliments durant les heures où les jours où ces aliments sont interdits, en vertu de ces règlements, ou en vertu de tout règlement fait au sujet de ces aliments, sera considérée comme une preuve suffisante pour que le propriétaire soit trouvé coupable de délit contre ce règlement.

11. Il devra y avoir un seau pour mettre les eaux de vaisselle; et des récipients séparés devront être employés pour déposer les cendres, les débris de verre ou de vaisselle, de sorte que les déchets de table ou de cuisine puissent être facilement inspectés et utilisables pour la nourriture du bétail.

12. Aucun propriétaire, gérant, cuisinier, maître d'hôtel ou garçon de table de tout établissement public où l'on sert à manger ne devra détruire, ni permettre qu'il soit détruit, aucun aliment ou produit alimentaire pouvant servir de consommation pour les hommes, ni ne devra sciemment commettre du gaspillage, ni volontairement permettre une détérioration quelconque, par suite de l'emmagasinement ou de la vente de tout nourriture ou produit alimentaire.

13. Les propriétaires et gérants des établissements publics où l'on sert à manger, et toutes personnes y compris les garçons de table, les cuisiniers et les autres employés, seront personnellement responsables, et seront passibles de poursuites pour infraction commise contre l'un de ces règlements, ou permise par quelque-une de ces personnes, en vertu de cet ordre, pour le gaspillage de nourriture ou de produits alimentaires trouvés dans les eaux de vaisselle ou les récipients à déchets, ou gaspillés de toute autre manière quelconque, et qui pourraient être utilisés plus avantageusement.

14. (a) Le et après le premier jour de mai 1918, aucune personne ne pourra tenir un établissement public

où l'on sert à manger sans avoir préalablement obtenu un permis de la Commission des vivres du Canada.

(b) Aucune personne possédant ou gérant un établissement public où l'on sert à manger ne devra acheter, prendre à contrat, emmagasiner ou autrement s'emparer de vivres ou de produits dans le but d'en restreindre la provision, ou de monopoliser, ou de tenter de monopoliser, soit localement ou dans le pays en général, toute nourriture ou produit alimentaire, ou faire quelque chose qui aurait le même effet.

15. La violation de l'une quelconque des clauses de cette ordonnance est punissable en vertu des termes de l'arrêté en conseil (C.P. 597) en date du douzième jour de mars 1918, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par la loi des Mesures de guerre 1915, lesquels règlements se lisent comme suit :

(a) Toute personne qui enfreint une disposition quelconque des présents règlements ou d'une ordonnance promulguée en vertu des présents règlements, ou qui entrave un fonctionnaire ou autre personne dans l'application des dispositions des présents règlements ou de telle ordonnance, est coupable de délit et passible sur conviction sommaire devant un magistrat de police ou deux juges de paix d'une amende n'excédant pas mille dollars, ou de l'emprisonnement pour une période n'excédant pas trois mois, ou des deux peines de l'amende et de l'emprisonnement.

(b) Quand les procédures dans un cas quelconque où une amende est imposée sous l'empire des présents règlements sont intentées à la demande d'une municipalité, ou par un fonctionnaire d'une municipalité, l'amende est payée au trésorier de cette municipalité, pour qu'il en soit disposé comme elle prescrira de temps à autre. Quand de telles procédures sont intentées à la demande d'un fonctionnaire provincial ou par ce fonctionnaire même, cette amende est payée au trésorier provincial pour qu'il en soit disposé comme il ordonnera de temps à autre.

Commission des vivres du Canada,
HENRY THOMSON,
Président.

COMMENT EST VOTRE APPETIT ?

La perte d'appétit durant les mois de chaleur est un malaise commun, et fait voir que le système digestif est en mauvais état. Manquant d'un bon appétit, grand nombre de gens — surtout les femmes — demeurent trop longtemps sans manger, ou mangent par automatisation, sans que la nourriture semble leur faire souffrir, et il n'y a pas lieu de s'étonner s'ils se plaignent d'être constamment fatigués et incapables de résister aux chaleurs. Ceci signifie simplement que le système digestif ne fait pas son travail correctement, et que la nutrition qui devrait provenir des aliments n'est pas distribuée dans les différents organes du corps. En d'autres termes, le sang s'éclaircit et devient aqueux.

Il vous faut un tonique pour l'estomac, et dans toute la pharmacopée il n'y a pas de tonique qui vaille égaliser les Pâtes Roses du Dr Williams. Prenez ces pilules pendant quelque temps et remarquez combien rapidement votre appétit revient et combien votre pouvoir digestif s'améliore. Votre nourriture vous fera alors du bien, vos forces reviendront, et vous ne vous plaindrez plus que les chaleurs vous fatiguent.

Le meilleur temps pour commencer à prendre les Pâtes Roses du Dr Williams est lorsque vous vous sentez mal en train. Et le plus tôt vous ferez cela, le plus tôt vous retrouverez votre ancienne énergie. Vous n'avez pas à acheter des pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte, mais six boîtes à \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

6-1-g

VOL DE DROGUES DANS L'EST DE LA VILLE

Voici les détails sur le vol de drogues que nous annonçons hier, mais que nous n'avons pas divulgué, ne pas gêner les recherches de la police.

Il était à peu près 8 h. 30 du soir lundi, lorsque M. F. Robin, qui tient une importante manufacture de produits chimiques, au No 284 de la rue Desjardins, voyait entrer dans son établissement deux hommes masqués et armés de revolvers.

Avant que M. Robin et les autres personnes présentes n'eussent le temps de faire un mouvement, les bandits leur commandèrent, sous peine de mort, de lever les mains.

Puis, pendant qu'un des sinistres visiteurs continuait à tenir les victimes à la pointe de son arme, l'autre visita l'établissement et il ne tarda pas à mettre la main sur des drogues, — morphine, cocaïne, etc. — que le propriétaire évalué à plus de \$3,000.

Les masques empêchaient de reconnaître les voleurs, de sorte qu'il sera bien difficile de retrouver les coupables.

Depuis les détectives Fafard et Barrette qui s'occupent de cette importante cause avec le capitaine Murphy et les spéciaux du poste No 11, ne désespèrent pas de réussir.

Dans le cas présent, les voleurs n'étaient pas venus à pied. Pendant qu'ils accomplissaient leurs exploits à l'intérieur, un chauffeur les attendait à la porte, dans un automobile qui partit à toute vitesse aussitôt que les bandits furent de retour de leur expédition.

PRESSANT APPEL AU CLERGE EN FAVEUR DE LA SURPRODUCTION AGRICOLE

Comme dans le passé nos curés voudront-ils aider le peuple à sortir victorieux de la crise aiguë que nous traversons ?

"QUE L'AOUT PROCHAIN NE NOUS APPORTE QU'UNE PIETRE RECOLTE, DIT M. A. T. CHARRON, ET NOUS SERONS AUX PRISES AVEC LA FAMINE"

Nous croyons devoir publier ici le texte de l'appel pressant que M. A. T. Charron, chef du service de surproduction agricole fait au clergé de notre province. Cet appel ne saurait rester sans réponse et comme aux temps les plus difficiles de notre histoire le clergé catholique voudra faire preuve de patriotisme et de désintéressement en cette heure de crise nationale.

Voici le texte de cette lettre :

Québec, le 28 mars 1918.

Monsieur le curé :

Jamais peut-être, depuis les jours tristes de la cession, notre Canada n'a vécu des heures plus sombres, n'a eu à faire face à des problèmes plus angossants.

La concentration de l'énergie nationale sur les choses de la guerre a affaibli et même désorganisé nos industries vitales, démolisé jusqu'aux services publics, tels ceux de transport et bouleversé presque de fond en comble notre vie économique, jusqu'ici si paisible, voire même prospère.

A la rarefaction et aux prix toujours croissants des choses quotidiennes nécessaires à la vie — comestibles, vêtements, combustibles, etc., est venu s'ajouter l'appel aux armes, qui non seulement décime les populations urbaines, mais atteint jusqu'au peuple de la campagne, sur lequel la nation comptait encore et compte plus que jamais pour éluder le spectre de la famine, qui devient de jour en jour plus menaçant, et qui demain sera inéluctable, si nous n'y prenons garde.

Les économistes et les esprits sérieux qui ont étudié la question se demandent en effet : "Que mangeront-nous demain, si nous faut encore pendant de longs mois continuer à soutenir ceux qui combattent là-bas, et alléger les souffrances des nations amies que la faim torture en Europe ?"

Que l'aout prochain ne nous apporte qu'une piètre récolte, et nous serons aux prises avec la famine.

Depuis des années notre vieille province recevait de l'Ouest la matière première de son pain quotidien, plus une forte proportion des céréales nécessaires à l'alimentation de ses industries.

La guerre menace de nous fermer presque hermétiquement le marché de l'Ouest, comme elle nous a pratiquement fermé le marché américain.

Et la vieille province de Québec, tout occupée qu'elle était à ses industries laitières et forestières, outre qu'elle a perdu l'habitude de cultiver son propre froment et de se fournir complètement de céréales, de légumineuses et de viandes, voit les bras nécessaires à ces diverses productions se faire de plus en plus rares depuis la guerre.

Toutefois la situation n'est pas encore désespérée, pour nous au moins du Québec.

Depuis des siècles, le Canada Français a traversé des crises d'ordres divers, souvent très aiguës, mais, toujours guidé par son clergé, il en a eu raison, il en est sorti victorieux.

Le peuple se rappelle le patriotisme ardent, le désintéressement, le zèle éclairé dont à toujours fait preuve le clergé canadien aux jours sombres de notre histoire, aux jours de grande crise nationale.

Le peuple se souvient : aussi sa foi en ceux qui l'ont bien dirigé jusqu'ici est restée inébranlable.

C'est pourquoi, une fois de plus, il compte sur ses guides habituels pour l'aider à franchir la période troublée que nous traversons et pour parler à de plus grands désastres.

Le peuple, nous en sommes convaincu, sera comme toujours fidèle à l'appel de ses pasteurs. Et ce sera là son salut.

Mais le temps presse. Il n'y a pas une minute à perdre. Le danger est imminent, la famine est à nos portes.

C'EST POURQUOI les gouvernements provinciaux, en coopération avec le gouvernement du Canada, organisent dans leurs provinces respectives un SERVICE DE SURPRODUCTION.

COMITES PAROISSIAUX DE PRODUCTION

Notre Service Provincial de Surproduction désire former dans chaque paroisse un Comité d'urgence, dont le Curé est respectueusement invité à faire partie, ex-officio, et composé en outre des maires du village et de la paroisse, du président et du secrétaire du cercle agricole, avec pouvoir de s'adjoindre deux autres personnes qu'ils jugeront capables d'aider efficacement au travail du comité.

LE RÔLE DU COMITÉ PAROISSIAL CONSISTE :

1.—A faire un relevé de l'étendue de terre cultivée durant l'année 1917 en vue d'établir l'augmentation possible pour 1918.

2.—A faire un relevé du terrain qui peut être ensemencé en blé.

3.—A faire un relevé de la superficie du terrain qui peut être ensemencé, dès ce printemps, en d'autres céréales, en légumineuses, (pois, fèves) et en plantes sarclées.

4.—A conseiller aux cultivateurs de faire venir immédiatement la semence dont ils peuvent avoir besoin.

5.—A grouper les commandes des cultivateurs pour faire venir la semence en commun.

6.—A s'entendre avec les comités paroissiaux voisins et avec l'agronome ou le représentant du district pour faire venir sans retard la semence requise.

7.—A faire un relevé de la main-d'œuvre requise, dans la paroisse.

8.—A faire un relevé de la main-d'œuvre disponible dans la paroisse.

9.—A mettre en communication employeurs et ouvriers disponibles afin que le travail agricole ne souffre pas.

10.—A surveiller les enfants qui se livrent à l'agriculture dans leur paroisse.

11.—A transmettre au Bureau Central l'excédent de main-d'œuvre ou de demandes d'emploi dans leur paroisse.

12.—A aider l'agronome ou le représentant de district dans l'organisation d'un concours de récoltes.

Nous espérons, Monsieur le Curé, que vous voudrez bien coopérer à l'organisation de ce comité de paroisse, et consentir à en faire partie. Ce travail, qui nous est demandé par les gouvernements, fédéral et provincial, s'impose, à cause des circonstances graves de l'heure actuelle. Nous croyons que par l'entremise de ces comités paroissiaux, il nous sera possible d'obtenir une augmentation notable de la production dans votre paroisse, SURTOUT DE LA PRODUCTION DU BLE, que nous vous recommandons de bien vouloir pousser le plus activement possible.

Dès que ce comité paroissial aura été organisé et que le secrétaire en aura été choisi, nous vous serions reconnaissants si vous pouviez faire parvenir la liste des noms de ceux qui en font partie au représentant de district chargé de vous aider dans le travail de surproduction qui doit être fait dans votre comité. Nous vous communiquerons son nom et son adresse dans quelques jours.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre profond dévouement.

A. T. CHARRON,
Chef du Service de Surproduction.

Laberge, a été condamné à quatre ans de pénitence. Laberge est déjà au pénitencier où il purge une sentence de trois ans pour le vol à main armée dont furent victimes deux commis de la Banque d'Hocheville à la Longue-Pointe. Ce vol fut commis le printemps dernier.

Plus tard, Laberge fut inculpé d'avoir volé une somme de \$1,800 à un nommé Lamarre. Il se serait entendu avec un de ses amis pour jouer avec cartes avec Olivier Archambault et le voler d'une somme de plusieurs milliers de dollars que Lamarre lui avait prêtée. Et il fut trouvé coupable de la somme dernière. Entre temps cependant, Laberge avait reçu l'ordre des autorités militaires de se rapporter comme conscrit. Son avocat, Me

Wilson, C.R., avait envoyé une requête au ministère de la Justice, mais comme il n'avait pas encore reçu de réponse la semaine dernière, le procès eut lieu comme si rien n'était. Laberge devra maintenant passer sept ans à Saint-Vincent de Paul.

Charles Dunbar a attrapé deux ans de pénitence pour vol avec effraction. Joseph Mailloux devra passer lui aussi deux ans à Saint-Vincent de Paul pour le même délit. Emile Dubois a été condamné à deux mois de prison pour avoir causé des blessures.



PRENEZ GARDE !

Ce rhume bénin peut vous conduire à la consommation qui débute presque toujours par une bronchite, un rhume négligé, cela parce que les sécrétions bronchiques offrent aux microbes, un excellent milieu de culture et l'inflammation des muqueuses permet facilement leur inoculation.

Soignez votre rhume dès le début, vous éviterez ainsi non seulement bien des inconvénients et des maux, mais vous vous préserverez aussi de complications souvent fatales. Pour que votre guérison soit assurée, employez le

SIROP GAUVIN
En vente partout Pour le RHUME 25 cts la bouteille

Le véritable spécifique des affections des voies respiratoires, qui doit son efficacité au choix des balsamo-antiseptiques, des expectorants, des sédatifs, etc., employés dans sa fabrication.

EMPLOYEZ-LE EN TOUTE CONFIANCE, car il est préparé d'après les formules de médecine célèbres, par M. Gauvin, chimiste canadien dont la réputation est universelle.

ELLE LE RECOMMANDE COMME SPECIFIQUE

"A la suite d'un refroidissement grave, je suis pris d'un rhume opiniâtre qui m'a débarrassé de mon travail, et les différents sirops pour le rhume employés ne réussissent à faire disparaître l'écoulement du nez. J'ai vu dans le journal le Sirop de Gauvin pour le Rhume et des premières doses, les symptômes s'apaisèrent, la toux diminua, le sommeil revint, et au bout de quelques jours je suis complètement guéri. Votre sirop pour le rhume est certainement un spécifique."

Mde A. THIBODEAU, St-Basile, Que.

Le Sirop d'Anis
Gauvin POUR LES ENFANTS
Soulage les coliques, douleurs d'estomac, diarrhées, et assure au bébé un sommeil naturel.
Prix : 25 cts. la bouteille.

Les Cachets
Gauvin POUR LE MAL DE TÊTE
Soulage et guérit promptement maux de tête, migraines, névralgies, et toutes les douleurs.
Prix : 25 cts. la boîte.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, MONTREAL, Can.

6-1

LES CHINOIS SUR LE FRONT ANGLAIS

Paris 20 (par courrier). — Parmi les nombreux Asiatiques qui ont répondu à l'appel des gouvernements français et anglais, les Chinois forment à eux seuls toute une armée. Les usines et poudreries de France en emploient plusieurs milliers et dans les troupes britanniques, les Chinois forment un nombreux détachement de coolies, débardeurs attachés aux quai, Guillaume II parlait jadis du "péril jaune"; il n'a pas cru si bien dire : l'aide chinoise, dont l'importance ne fait qu'augmenter, est un grand atout entre les mains des ennemis de l'Allemagne. Tandis que nous contemplons quelques groupes d'entre eux, athlétiques à la perfection, transportant de lourdes caisses sans effort apparent, l'officier anglais, notre cicerone, nous donne à leur sujet quelques curieux détails. Ils sont, paraît-il, plus habiles et moins paresseux que les nègres, quoiqu'ils ne soient pas blancs, ils sont plus actifs que l'ouvrier européen : ils peuvent exécuter toutes les tâches demandant de l'initiative et de l'intelligence, mais n'aiment pas être commandés par des occidentaux ni travailler avec eux. Aussi les réunit-on toujours en bandes sous les ordres d'interprètes, leurs compatriotes. Ils sont tous recrutés dans le nord de la Chine et pour cette raison ne souffrent pas trop des rigueurs de l'hiver français. Des locaux confortables ont été construits à leur intention et ils y sont soumis à la même discipline que les soldats habitant la ville. Le soir cependant, on ne peut songer à les laisser dormir dans des baraques d'une vieille race polie et civilisée depuis des milliers d'années se désintéressent de quelques instants des barbares d'Occident !

Avant août 1914, il existait aux abords de la ville française où se trouve actuellement la base britannique une grande étendue de terrains vagues servant de dépôt. Quelques jours après le début de la guerre, alors que les dépôts des premiers contingents de l'armée du général French venaient de commencer, les Chinois anglais débarquèrent un beau matin; après une rapide inspection des lieux, ces terrains étaient loués; le lendemain les travaux commencent. Aujourd'hui, sur toute cette étendue jadis nue et inhabité, c'est une cité nouvelle qui, comme sortie du sol, s'est ajoutée à l'ancienne; un petit Manchester où les ascenseurs, les treuils, les grues, les forges, les marteaux-pilons, tout ce qui actionne l'eau la vapeur, l'électricité, tout ce que la science et l'industrie moderne ont inventé pour le service d'une armée, est réuni en un pélo-mêle chaotique de murs, de hangars, en un défilé ininterrompu d'usines, de halls aux grandes baies vitrées, de gazomètres, de ponts-routants, de cylindres que surmontent sans cesse, par-ci, par-là, des jets brusques de vapeur blanche, tranchant violemment sur le ciel noir que suspendent dans l'air les lourds panaches de fumée des hautes cheminées. Et partout c'est un tumulte incessant, un bruit sourd, continu, comme un vacarme lointain de bataille; pas une machine qui ne fonctionne, pas un bras qui ne repose, pas un cerveau qui ne travaille dans cette ville aux mille mécanismes, dans cette cité-arsenal qu'a conçue et créée le génie anglo-saxon et que semble habiter l'âme même de la race. Voici côté à côté de grands ateliers où des soldats-menusiers scient des planches pour canons ou appointissent des pièces; des selliers par dizaines réparent des chevaux de combat et des drapeaux; dans un hangar spécial des gamelles s'entassent, elles sont lavées et nettoyées dans de vastes auges, puis tout un bataillon d'étameurs les remettent en état. Des forges occupent un immense hall et c'est là comme un Creusot en miniature; une dizaine de foyers incandescentes y rougeoient et dans une atmosphère surchauffée, tout embrasée d'une brume roussâtre — vrai antre de cyclo-

pes — torsés nus, des soldats anglais battent le fer sur des enclumes sonores dans un jaillissement d'étincelles. Devant nous, des cercles de roues de canon qu'on répare sont forgés à tour de bras, plongées dans l'eau, ajustées sur la jante en moins de temps que je ne le raconte. Ici, dans un bruissement continu, des rangées de meules aiguisent des couteaux, réparent des scies et des haches; là des armuriers remettent en état des baïonnettes. A côté, tout un groupe d'horlogers reparent les montres de l'armée. Rien n'est oublié; car l'Anglais, plus qu'aucun autre belligérant, peut-être, a compris toute l'importance du détail

LA CONSCRIPTION EN IRLANDE

(Suite de la 1ère page)

"Ceci fut un grand désavantage pour nous, car notre défense à cet endroit dépendait beaucoup sur nos mitrailleuses et notre artillerie.

"Quant à la bataille elle-même, comme je l'ai déjà dit, il faudra encore du temps pour en avoir tous les détails. A un certain moment, il n'y a pas de doute que nous fûmes dans une situation critique. L'ennemi passa entre la troisième et la cinquième armées, il se produisit un vide sérieux et seule la conduite héroïque de nos troupes sauva la situation. Elles se retirèrent en ordre, et reformèrent leur jonction.

"Nous ne pourrions jamais remercier assez nos soldats de la bravoure et du dévouement dont ils firent preuve en cette occasion. Ils ont reculé mais jamais ils ne furent mis en fuite et encore une fois le drapeau britannique qui ne veut jamais s'avouer vaincu, sauva l'Europe.

"Je parle ici de notre armée, généraux, officiers, et soldats, et sans distinction. Ils se sont conduits en héros sans distinction. Je parle de toute l'armée britannique.

"Je tiens à rapporter ce qu'un brigadier général fit. La presse en a déjà parlé, il s'était produit un vide par où l'ennemi aurait pu passer et se rendre à Calais. Jusqu'à ce que nous sachions pourquoi l'armée du général Gough n'a pu tenir ses positions sur la Somme, et n'a pu détruire les ponts, il ne serait pas juste de censurer le général. Mais d'ici là, il serait également injuste pour l'armée de laisser ce général en campagne. Il est nécessaire de le rappeler jusqu'à ce que nous soyons certains des faits.

"Après la retraite de la cinquième armée, les réserves françaises arrivèrent avec une célérité remarquable, lorsqu'on se rappelle leur position sur le front.

"En fait, la rapidité avec laquelle les réserves françaises furent amenées au front lorsqu'on connut les intentions des Allemands, est un fait très remarquable d'organisation, et grâce au secours accordé si généreusement par les Français, notre position est rassurante.

"Mais il est clair que les Allemands, ayant obtenu un premier succès, en voudraient un autre et préparèrent une autre attaque contre les Alliés.

"Jusqu'à présent, l'ennemi a, sans aucun doute, obtenu un grand succès. Il faut prendre les faits tels qu'ils sont. Mais l'ennemi a jusqu'ici manqué ses objectifs. Il n'a pu prendre Amiens, ni séparer l'armée anglaise de l'armée française. Mais nous serions dans une erreur croquable et même fatale, si nous ne reconnaissions pas la gravité de la situation.

"L'ennemi a pris beaucoup de terrain et est trop près d'Amiens pour que nous ne craignions pas, et il a réussi pour un temps à déborder l'une de nos grandes armées.

"J'ai dit maintenant un mot des mesures prises par le Cabinet pour faire face aux circonstances.

"J'ai déjà mentionné ce que les réserves françaises ont fait. Le Cabinet a fait tout en son pouvoir pour remplir les vides dans les rangs. Jamais un si grand nombre d'hommes n'ont traversé la Manche en si peu de temps.

"Comme la situation était grave, ceux qui sont traversés en France n'ont pas eu de congé de départ. La gravité du moment nous a obligés d'en agir ainsi. Mais les troupes ont accepté ce sacrifice avec le plus grand courage et le plus beau dévouement.

"Il avait été entendu que les soldats âgés de moins de 19 ans, ne seraient employés qu'en cas d'urgence, nous avons cru qu'il était urgent d'envoyer tous les soldats âgés de plus de 18 ans, du moins ceux qui avaient un entraînement de six mois.

"L'ennemi a exagéré le nombre de canons que nous avons perdus, il a aussi exagéré le nombre des prisonniers.

"Je suis heureux de déclarer que nous avons remplacé tous ces canons et que nous avons encore une réserve suffisante. La même chose s'applique aux munitions, nous en avons suffisamment ici comme en France.

"Notre aviation est plus forte au moment actuel qu'avant la bataille. Et nous savons que précieuses services nous ont rendus nos aviateurs, cependant nous ne connaîtrons tous leurs actes d'héroïsme que lorsque nous aurons tous les détails de la bataille.

"Nous avons la conviction que nos armées tiendront tête à l'ennemi de quelque côté que vienne la prochaine attaque.

"Je désire attirer votre attention sur la grande assistance apportée par le Président Wilson, en ce temps d'urgence. Il a pris l'une des plus grandes décisions de la guerre, et notre succès final peut en dépendre.

"Il y a en Amérique un grand nombre d'hommes en entraînement, et les Alliés désiraient avoir en France, une grande armée américaine, au printemps. Il a fallu plus de temps qu'on ne le croyait pour entraîner ces hommes. Si l'Amérique avait tenu à compléter ces divisions distinctes, il n'aurait pas été possible à ses troupes de prendre part à la présente campagne qui doit décider de la guerre. Ce fut un grand désappointement pour les Alliés. Ce fut là notre principale anxiété.

"Nous espérons contrebalancer la défaite russe par l'arrivée de ces troupes en France. Mais il devient évident que les divisions telles que imaginées ne seraient pas en temps en France.

"Nous avons alors fait une proposition au Président Wilson. Nous avions l'avantage d'avoir en Europe, le Secrétaire de la guerre, M. Baker, M. Balfour et moi, avons eu une longue entrevue avec lui, et lui avons fait les propositions que nous étions autorisés de faire.

"Avec l'approbation de M. Clemenceau, nous avons soumis que les divisions américaines n'arriveraient pas à temps, et qu'il était de la plus grande importance que les soldats américains fussent en France.

"Par la décision qui vient d'être prise, les régiments américains seront incorporés dans les armées alliées. Le Président Wilson y a donné son assentiment sans hésiter, et, maintenant, nous avons pris les mesures nécessaires.

pour que les Américains prennent part à la lutte.

"Une autre décision importante prise par les gouvernements alliés est aussi la suivante: Après la bataille, il devient évident que les armées alliées avaient le désavantage de combattre séparément, et devaient se fier qu'à elles-mêmes. On a ainsi perdu du temps. Nous avons fait tout le possible pour remédier à cet état de choses, mais nous avons rencontré des difficultés sans nombre.

"Il y a à ménager les préjugés de races, de profession, et les traditions de chaque pays.

"Il est presque impossible de faire combattre deux ou trois armées séparées comme si elles n'étaient qu'une. La conférence de Versailles chercha le remède; il n'est pas temps de discuter de quelle manière les décisions de cette conférence furent mises en pratique. Ce n'est pas le temps.

"Mais si quelqu'un doute de la sagesse de cette politique, cette bataille est suffisante pour le convaincre. Le péril auquel nous avons échappé vaut le prix qu'il nous a coûté. Lorsqu'il s'est agi de la nomination du général Foch au commandement suprême des armées alliées, au front ouest, tous, le gouvernement et les commandants de nos armées, et des armées françaises, nous fûmes unanimes.

"Je ne puis m'empêcher de dire un mot du général Foch. Il est non seulement l'un des plus brillants soldats d'Europe, mais je dois ajouter que c'est lui, lorsque l'ennemi nous a menacés dans la même bataille, la dernière bataille, amena l'armée française par tous les moyens de transport possibles et nous aidant incontestablement à gagner la bataille.

"On ne peut avoir aucun doute sur la loyauté et l'amitié du général Foch, et je n'ai aucun doute qu'il sera le commandant suprême en fait comme il l'est de titre. Cette décision est la plus importante prise en vue de la prochaine bataille. L'unité stratégique est la condition fondamentale de la victoire.

"Il faut que celle soit maintenue non seulement par la coopération entre les gouvernements et les généraux, mais aussi par l'opinion publique.

"Et je dis ceci parce que dans le sens complet du mot, un généralissime est impossible. Il y a trois fonctions qui occupent un général: la stratégie, la tactique et l'administration.

"L'administration comporte le contrôle de l'organisation, la nomination et le renvoi des officiers et des généraux, et ce sont des pouvoirs qu'il est difficile ou presque impossible d'accorder à un général de nation étrangère sur une armée nationale.

"Par conséquent, à moins que l'opinion publique en Angleterre, en France et en Amérique ne donne son assentiment à toutes les mesures prises par les gouvernements, il sera impossible qu'un commandant suprême puisse avoir chance de faire son œuvre.

"Nous avons déjà éprouvé des désastres à cause de cela et nous en subirons d'autres si nous n'y remédions pas. Jusqu'ici, nous avons perdu du temps à discuter, et c'est regrettable. Je demande à la nation d'appuyer l'unité de contrôle des opérations stratégiques de nos armées. Nous nous battons contre un ennemi très fort, et qui n'a triomphé jusqu'à présent que par l'unité et la concentration de ses plans stratégiques.

"Je dois aussi faire remarquer que nos forces ont été employées à une entreprise subsidiaire. Pas une division n'a été de France en Orient. Quant à l'Italie, sans le secours des Français et des Anglais, l'Autriche aurait pu jeter toute son armée sur le front ouest, et elle serait représentée plus fortement sur le front ouest.

"A Salonique nous avons réduit nos troupes à deux divisions. En Mésopotamie, il n'y a qu'une division blanche, en Egypte et en Palestine, il n'y a que deux divisions blanches.

"J'en viens maintenant à la question de l'Irlande. Lorsqu'il devient urgent d'envoyer les hommes de dix-huit à cinquante ans pour les envoyer se battre pour la liberté et l'indépendance (Joseph Devlin)... et pour les petites nationalités, et spécialement, tel qu'on me le fait remarquer, pour se battre en faveur des petites nations, je suis certain que l'exclusion de l'Irlande ne peut plus se justifier. M. John Dillon: "Vous n'aurez pas un homme d'Irlande par la force."

"Quelle est la situation, continue Lloyd-George.

"Aucune loi, pas même le Home Rule, n'a proposé d'enlever au Parlement le pouvoir de s'occuper de toutes les questions touchant l'armée et la marine. Aussi je ne demande pas plus de pouvoir qu'on en a toujours reconnu au gouvernement anglais.

"La guerre actuelle intéresse l'Irlande autant que l'Angleterre et même plus, et l'Irlande, au début de la guerre y a donné son assentiment. (M. Devlin) "Parce que c'était une guerre pour les petites nations."

"L'Irlande, par ses représentants, a consenti à la guerre, a voté pour la guerre et a apporté la guerre. Les représentants irlandais et l'Irlande, par ses représentants, sans une voix discordante, a jeté l'Empire dans cette guerre. Ils en sont responsables autant que toute autre partie du Royaume-Uni.

"Puis-je lire la déclaration publiée par le parti Irlandais le 17 décembre 1917, peu de temps après le début de la guerre? (M. Byrne) Nous avons eu une révolution depuis."

"Cette déclaration se lit comme suit:

"L'Empire est engagé dans la guerre la plus sérieuse de l'histoire. C'est une guerre juste provoquée par le despotisme militaire allemand. C'est une guerre faite pour la défense des droits sacrés et des libertés des petites nations, et le respect des grands principes de nationalités.

"C'est une guerre pour les grands idéals de gouvernement humain et des relations internationales, et l'Irlande renierait son histoire, et ne sera plus digne de considération, elle manquerait à son honneur, à sa foi et à ses intérêts si elle refusait sa part de sacrifices."

LE REGRATTIER DEZVIREK

TROUVE COUPABLE DE VOL

Le chef de l'organisation des vols au détriment des compagnies de transport recevra sa sentence mardi.

Au cours de l'audience du tribunal des Sessions, M. le juge Choquet a trouvé coupable de vol et de recel, le regrattier H. Dezvirek, de la rue Notre-Dame, No 765 Est.

Ceci est la première phase de ce procès, qui a eu tant de retentissement devant les tribunaux, à cause de l'importance des sommes en jeu, représentant la valeur des marchandises volées aux commerçants par l'organisation Dezvirek.

Nous allons donner le plus succinctement les détails de cette organisation du vol, qui avait comme tête dirigeante le regrattier H. Dezvirek.

Cet homme tenait un magasin de bric à brac au No 765 rue Notre-Dame Est, chose curieuse en face des grandes écuries du C. P. R.

Dezvirek s'entoura de quatre ou cinq individus, la plupart anciens charretiers de la Dominion Transport, puis, tout à coup, au courant des manières d'opérer de cette compagnie.

Il s'agissait de voler les voitures de cette compagnie chargées des marchandises prises dans les maisons de gros, de transporter ces marchandises dans des endroits désignés par Dezvirek et de les y décharger.

Pour accomplir cette besogne, Dezvirek payait une somme en rapport avec l'importance du vol; on a vu au procès que pour un vol d'une valeur de \$3,000, le charretier-voleur recevait \$125.

Dans différentes occasions, pour mieux tromper la vigilance des expéditeurs, le chef de cette organisation avait réussi à obtenir moyennant finances cela va sans dire, le concours d'un véritable charretier du C. P. R., qui prêtait son attelage aux hommes de Dezvirek pour accomplir leur travail.

Ainsi donc, les faux charretiers, à l'emploi de Dezvirek, pouvaient opérer quasiment sans risque; c'est pour cela que ces vols ont pu durer pendant six mois, sans pouvoir être découverts.

D'autre part, les plaintes n'arrivaient au bureau chef du C. P. R., que longtemps après le vol commis, car la plupart des marchandises volées étaient destinées à des villes éloignées et les réclamations des destinataires, ne venaient qu'après de longs jours d'attente.

N'empêche que tout a une fin; ce vol tout bien organisé qu'il était a fini par être découvert par les détectives et l'épilogue de cette affaire sera connu mardi prochain, lorsque le juge Choquet, agissant en vertu du code criminel et pour faire un exemple frapper les coupables.

L'accusé H. Dezvirek était défendu par Mre Fitch, ayant Mre S. W. Jacobs, C.R., comme conseil.

La compagnie du C. P. R., était représentée par Mre J. J. Creelman, ayant Mre P. Berowitch, C.R., comme conseil.

PROJETS ANNEXIONNISTES DE L'ALLEMAGNE

PROTESTATIONS DES NATIONS OPPRIMEES—LE MOUVEMENT POLONAIS.

Le nouveau partage de la Pologne, tel que prétend le régler le traité de Brest-Litovsk, provoque parmi les Polonais un mouvement de protestation et de révolte. A la nouvelle de la cession d'une partie du territoire national à la République d'Ukraine, la révolte générale a été déclarée à Varsovie; à Kholm, des services funéraires ont été célébrés; à Cracovie des drapeaux noirs ont été hissés. Le Conseil de régence qui siège à Varsavie, et qui est composé de notabilités ayant reçu l'agrément des autorités militaires austro-allemandes d'occupation, publie un manifeste qui traduit eloquemment les sentiments d'indignation du peuple polonais.

Lorsque, y est-il dit, les armées alliées des monarchies a pu assaillir les centres entiers dans le royaume de Pologne sous leurs étendards victorieux, elles lui firent entendre qu'elles ont artiché à la Pologne la délivrance du joug qui avait longtemps pesé sur elle. Puis vinrent des actes garantissant à notre patrie l'existence indépendante. Enfin, il y eut, quelques mois, on reconnut la souveraineté de l'Etat polonais et on lui prôna amitié, aide, coopération. Et lorsque s'effondra en Russie le gou-

vernement tsariste et que le nouveau pouvoir commença des négociations de paix avec les puissances centrales, la Pologne ne fut pas admise à y participer.

Dès le début de ces pourparlers, nous avons demandé constamment et catégoriquement à y prendre part. On promit de nous y admettre, puis on ajourna la réponse. On nous leurrea jusqu'à ce qu'en fin les plénipotentiaires de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie franchissent sans la question des frontières, et cela à l'insu de nous.

On ne nous a pas admis, afin de pouvoir, en notre absence, conclure une paix à nos dépens et acquiescer à des conditions humiliantes pour la sécurité desse de notre nation.

On a coupé un morceau de terre polonaise et on l'a livré à l'Ukraine. On est retombé dans les iniquités du gouvernement tsariste. Le gouvernement de Kholm, qui n'existait plus, on l'a rétabli et agrandi; on accroît ainsi de ce fait le tort injuste causé à la nation polonaise. D'un trait de plume on a décidé de son sort, et ainsi le principe que les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, tant de fois solennellement proclamé par les diplomates alliés, est outragé et violé en ce qui regarde la Pologne.

A la Chambre de Prusse, c'est le député polonais Kortanski qui a élé la protestation de ses compatriotes. Feu l'empereur François-Joseph avait promis aux Polonais l'intégrité du territoire du royaume du conseil. Le jeune empereur Charles a renouvelé ces promesses, et il, le comte Czernin, de son côté, les a répétées en public et en particulier, à mes compatriotes. Je ne trouve pas de termes parlementaires pour signifier cette manière d'agir. Toute la Pologne est remplie d'indignation, une flamme de la plus terre le colore, en présence de la nouvelle iniquité dont elle est victime. Il n'est pas en Pologne un coin reculé où ne se fasse à pas entendre les plus fortes protestations. Kholm est pour nous indélébilement chère, c'est une terre inondée de larmes et de sang. Aucun patriote n'aurait osé porter atteinte à cette contrée polonaise; le congrès de Vienne l'avait laissée intacte; Stojnyne lui-même n'avait pas eu l'audace de la séparer de la Pologne. La Pologne polonaise ne reconnaîtra jamais ce traité, elle l'era usque de tous les moyens, dans les limites de son droit, pour la réduire à néant.

En Galicie, l'effervescence n'est pas moins vive, si l'on en juge par les protestations des membres polonais de la Chambre des Seigneurs d'Autriche.

Complètement d'accord avec les sentiments de toutes les classes de la population polonaise, nous élevons en même temps que le club polonais de la Chambre des Députés, une protestation catégorique, et solennelle contre le traité de Brest-Litovsk, et l'Ukraine fût dans le traité de Brest-Litovsk. Ce sont ceux qui ont promis solennellement à la Pologne de la délivrer du joug ennemi qui lui préparent maintenant un sort lamentable. Le comte Czernin, en approuvant ce traité, a manqué sans aucun ménagement aux promesses répétées du gouvernement austro-hongrois concernant l'intégrité des frontières du royaume de Pologne et, en particulier, ses droits sur toute la région de Kholm.

Le bloc des partis démocratiques du royaume de Pologne adresse un manifeste aux démocrates du monde entier.

La nation polonaise aspire inébranlablement à obtenir, comme résultat de la guerre actuelle, le pouvoir d'établir une organisation d'Etat et une forme de gouvernement absolument émancipées de toute influence étrangère, et assurant à la Pologne une existence pleinement indépendante et basée sur des fondements républicains et démocratiques. Nous demandons la convocation immédiate, sur les territoires occupés, de Constituantes dont les décisions devront être ratifiées par un vote universel de toute la population. Doivent prendre part à cette votation non seulement toutes les classes de la population, mais tous les citoyens qui en font partie, hommes et femmes, sans exception. C'est dans le cas de la Pologne, une condition extrêmement importante et extrêmement compliquée, car ses fils ont été, par millions, chassés de la terre natale, incorporés par force dans les armées étrangères ou obligés, par la famine, de chercher du travail à l'étranger. Par conséquent, nous soumettons le recensement des armées d'occupation, mais encore la possibilité de retour offerte à tous les exilés, à tous les évacués, à tous ceux qui ont été expropriés contre leur gré, constituent les conditions préliminaires essentielles d'une votation populaire générale exprimant la volonté réelle de la nation polonaise. Nous affirmons avec une force inflexible l'indépendance, à l'animé et anime le cœur la Pologne de ce jour; c'est idéal, c'est l'unification d'un Etat indépendant de tous les territoires habités par les Polonais de toutes les contrées démembrées autrefois par une inique violence.

DE LONDRES

Londres, 9. — Entre La Bassée et Armentières, les Allemands ont attaqué les lignes anglaises et ont gagné du terrain aux environs de Neuve-Chapelle, Fanquissart et Cordouan.

Le texte du communiqué se lit comme suit:

"L'ennemi a bombardé au sud de Armentières depuis plusieurs jours.

"Et, ce matin, les Allemands, protégés par un feu de barrage intense, se sont avancés jusqu'à quelques centaines de mètres de nos lignes. Ils ont été repoussés.

"Le bombardement s'est étendu de La Bassée à Fleurbais.

"Nos artilleurs n'ont cessé de bombarder les routes et les chemins de fer.

"Après un lourd bombardement qui a duré toute la journée, l'ennemi a réussi à faire reculer les Portugais au centre et les Anglais sur les hauteurs de Lys, entre Estaires et Bas-St-Maurice.

"Nous avons conservé nos positions sur les deux rives près de Givency et Fleurbais et nous y avons repoussé l'ennemi.

"Richebourg-St-Vaast et Laventie ont été pris par l'ennemi."

DE PARIS

Paris, 9. — Le communiqué officiel de guerre publié ce soir se lit comme suit: "Au nord de Montdidier, l'artillerie ennemie a été très active. Dans la région de Hardecourt-Saint-Pierre, elle a empêché une attaque allemande de nous prendre en flanc. A l'ouest de Noyon, nous avons repoussé une attaque ennemie.

"Sur la rive gauche de l'Oise, les deux artilleries ont pris une intensité assez grande."

DE BERLIN

Berlin, 9. — Le communiqué officiel de guerre publié aujourd'hui contient ce qui suit: "Sur tout le front, l'artillerie a été très active. Au sud de l'Oise, les troupes des généraux von Schöner et Wichsiel ont attaqué l'ennemi.

"Entre l'Oise et Fleurbais, elles se sont avancées jusqu'à l'Ailette qu'elles ont traversée. Et elles ont capturé un bois, à l'est de Guny.

"A Coucy-Le-Château, nous avons capturé de fortes positions ennemies. Quency et Laudouin ont été pris, ainsi que Coucy-Le-Château."

DE FAMEUX PATRIOTES

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 9. — Le général Mewburn, ministre de la Milice, et l'honorable F. B. Carvell, ministre des Travaux Publics, en ont appelé de l'imposition à eux faite par la ville d'une taxe de guerre et d'une taxe sur leurs revenus, pour fins patriotiques.

La Cour de Révision qui entendra ces appels se réunira le 15 avril.

LES COMMUNIQUES

(Cable de la Presse Associée)

DE LONDRES

Londres, 9. — Entre La Bassée et Armentières, les Allemands ont attaqué les lignes anglaises et ont gagné du terrain aux environs de Neuve-Chapelle, Fanquissart et Cordouan.

Le texte du communiqué se lit comme suit:

"L'ennemi a bombardé au sud de Armentières depuis plusieurs jours.

"Et, ce matin, les Allemands, protégés par un feu de barrage intense, se sont avancés jusqu'à quelques centaines de mètres de nos lignes. Ils ont été repoussés.

"Le bombardement s'est étendu de La Bassée à Fleurbais.

"Nos artilleurs n'ont cessé de bombarder les routes et les chemins de fer.

"Après un lourd bombardement qui a duré toute la journée, l'ennemi a réussi à faire reculer les Portugais au centre et les Anglais sur les hauteurs de Lys, entre Estaires et Bas-St-Maurice.

"Nous avons conservé nos positions sur les deux rives près de Givency et Fleurbais et nous y avons repoussé l'ennemi.

"Richebourg-St-Vaast et Laventie ont été pris par l'ennemi."

DE PARIS

Paris, 9. — Le communiqué officiel de guerre publié ce soir se lit comme suit: "Au nord de Montdidier, l'artillerie ennemie a été très active. Dans la région de Hardecourt-Saint-Pierre, elle a empêché une attaque allemande de nous prendre en flanc. A l'ouest de Noyon, nous avons repoussé une attaque ennemie.

"Sur la rive gauche de l'Oise, les deux artilleries ont pris une intensité assez grande."

DE BERLIN

Berlin, 9. — Le communiqué officiel de guerre publié aujourd'hui contient ce qui suit: "Sur tout le front, l'artillerie a été très active. Au sud de l'Oise, les troupes des généraux von Schöner et Wichsiel ont attaqué l'ennemi.

"Entre l'Oise et Fleurbais, elles se sont avancées jusqu'à l'Ailette qu'elles ont traversée. Et elles ont capturé un bois, à l'est de Guny.

"A Coucy-Le-Château, nous avons capturé de fortes positions ennemies. Quency et Laudouin ont été pris, ainsi que Coucy-Le-Château."

DE LONDRES

Londres, 9. — Entre La Bassée et Armentières, les Allemands ont attaqué les lignes anglaises et ont gagné du terrain aux environs de Neuve-Chapelle, Fanquissart et Cordouan.

Le texte du communiqué se lit comme suit:

"L'ennemi a bombardé au sud de Armentières depuis plusieurs jours.

"Et, ce matin, les Allemands, protégés par un feu de barrage intense, se sont avancés jusqu'à quelques centaines de mètres de nos lignes. Ils ont été repoussés.

"Le bombardement s'est étendu de La Bassée à Fleurbais.

"Nos artilleurs n'ont cessé de bombarder les routes et les chemins de fer.

"Après un lourd bombardement qui a duré toute la journée, l'ennemi a réussi à faire reculer les Portugais au centre et les Anglais sur les hauteurs de Lys, entre Estaires et Bas-St-Maurice.

"Nous avons conservé nos positions sur les deux rives près de Givency et Fleurbais et nous y avons repoussé l'ennemi.

"Richebourg-St-Vaast et Laventie ont été pris par l'ennemi."

DE PARIS

Paris, 9. — Le communiqué officiel de guerre publié ce soir se lit comme suit: "Au nord de Montdidier, l'artillerie ennemie a été très active. Dans la région de Hardecourt-Saint-Pierre, elle a empêché une attaque allemande de nous prendre en flanc. A l'ouest de Noyon, nous avons repoussé une attaque ennemie.

"Sur la rive gauche de l'Oise, les deux artilleries ont pris une intensité assez grande."

DE BERLIN

Berlin, 9. — Le communiqué officiel de guerre publié aujourd'hui contient ce qui suit: "Sur tout le front, l'artillerie a été très active. Au sud de l'Oise, les troupes des généraux von Schöner et Wichsiel ont attaqué l'ennemi.

"Entre l'Oise et Fleurbais, elles se sont avancées jusqu'à l'Ailette qu'elles ont traversée. Et elles ont capturé un bois, à l'est de Guny.

"A Coucy-Le-Château, nous avons capturé de fortes positions ennemies. Quency et Laudouin ont été pris, ainsi que Coucy-Le-Château."

DE LONDRES

Londres, 9. — Entre La Bassée et Armentières, les Allemands ont attaqué les lignes anglaises et ont gagné du terrain aux environs de Neuve-Chapelle, Fanquissart et Cordouan.

Le texte du communiqué se lit comme suit:

"L'ennemi a bombardé au sud de Armentières depuis plusieurs jours.

"Et, ce matin, les Allemands, protégés par un feu de barrage intense, se sont avancés jusqu'à quelques centaines de mètres de nos lignes. Ils ont été repoussés.

"Le bombardement s'est étendu de La Bassée à Fleurbais.

"Nos artilleurs n'ont cessé de bombarder les routes et les chemins de fer.

"Après un lourd bombardement qui a duré toute la journée, l'ennemi a réussi à faire reculer les Portugais au centre et les Anglais sur les hauteurs de Lys, entre Estaires et Bas-St-Maurice.

"Nous avons conservé nos positions sur les deux rives près de Givency et Fleurbais et nous y avons repoussé l'ennemi.

"Richebourg-St-Vaast et Laventie ont été pris par l'ennemi."

DE PARIS

Paris, 9. — Le communiqué officiel de guerre publié ce soir se lit comme suit: "Au nord de Montdidier, l'artillerie ennemie a été très active. Dans la région de Hardecourt-Saint-Pierre, elle a empêché une attaque allemande de nous prendre en flanc. A l'ouest de Noyon, nous avons repoussé une attaque ennemie.

"Sur la rive gauche de l'Oise, les deux artilleries ont pris une intensité assez grande."

DE BERLIN

Berlin, 9. — Le communiqué officiel de guerre publié aujourd'hui contient ce qui suit: "Sur tout le front, l'artillerie a été très active. Au sud de l'Oise, les troupes des généraux von Schöner et Wichsiel ont attaqué l'ennemi.

"Entre l'Oise et Fleurbais, elles se sont avancées jusqu'à l'Ailette qu'elles ont traversée. Et elles ont capturé un bois, à l'est de Guny.

"A Coucy-Le-Château, nous avons capturé de fortes positions ennemies. Quency et Laudouin ont été pris, ainsi que Coucy-Le-Château."

UNE GRANDE ATTAQUE DE LA PART DES ALLEMANDS

(Cable de la Presse Associée)

Avec l'armée anglaise en France, 9. — Les Allemands ont lancé une grande attaque contre les Anglais, sur un front de onze milles, entre Givency et La Bassée et sur nord-est de Fleurbais, près d'Armentières. L'ennemi semble avoir pris pied dans quelques défenses avancées.

UN COMITE CANADIEN-FRANÇAIS DE CULTURE DES LOTS VACANTS

Il est formé hier à une importante assemblée convoquée par le Dr Brissou. — Le travail de ce comité s'étendra sur toute la ville et l'on veut cultiver tous les lots vacants de la ville et des banlieues. — Le "Comité des Jardins de Guerre."

On a formé hier un comité canadien-français de culture intensive qui portera le nom de "Comité des Jardins de Guerre". Un grand nombre de personnes intéressées dans ce grand mouvement qui est appelé à donner de bons résultats cette année, s'étaient rendues à l'assemblée convoquée par un groupe de citoyens, dans le cas de la Pologne, une condition extrêmement importante et extrêmement compliquée, car ses fils ont été, par millions, chassés de la terre natale, incorporés par force dans les armées étrangères ou obligés, par la famine, de chercher du travail à l'étranger. Par conséquent, nous soumettons le recensement des armées d'occupation, mais encore la possibilité de retour offerte à tous les exilés, à tous les évacués, à tous ceux qui ont été expropriés contre leur gré, constituent les conditions préliminaires essentielles d'une votation populaire générale exprimant la volonté réelle de la nation polonaise. Nous affirmons avec une force inflexible l'indépendance, à l'animé et anime le cœur la Pologne de ce jour; c'est idéal, c'est l'unification d'un Etat indépendant de tous les territoires habités par les Polonais de toutes les contrées démembrées autrefois par une inique violence.

La discussion fut longue et des plus intéressantes et de nombreux suggestions furent soumises au comité exécutif qui fut formé et qui se compose des officiers suivants: M. le notaire Victor Morin, président; M. le notaire F. S. Mackay, vice-président; Dr Brissou, secrétaire; M. Durand, trésorier, et des membres suivants: MM. E. Montet, L. N. Cornélius, F. Peauzé, inspecteur de l'agriculture pour le gouvernement provincial; M. Brown, chimiste expert; M. Anetli, M. S. Oulmet et M. Wilson, journalistes. Ce comité se propose d'adopter les personnes nécessaires pour la réussite de l'entreprise. On espère de très bons résultats de cette organisation qui s'étendra sur toute la ville.

M. Lavoie, représentant du gouvernement, déclara que le ministère de l'Agriculture de Québec entendait fournir à Montréal cinq jardiniers experts qui seraient chargés de faire la culture de ceux qui se voueraient à la culture des lots vacants. Il déclara qu'en ce qui concernait l'aide financière, il valait mieux ne pas trop anticiper, le ministère de l'Agriculture ne pouvant pas dépasser le budget qui lui fut voté à la dernière session. Un grand nombre de jardiniers seront dispersés dans les diverses parties de la province et cela constituera une grosse somme d'argent rien qu'en salaires. Néanmoins, il suggéra au comité des Jardins de Guerre de s'adresser directement au gouvernement. Plusieurs autres suggestions furent faites par M. Lavoie, nous en reparlerons un peu plus bas.

M. Edmond Montet, l'un des principaux membres présents, hier soir, déclara qu'il se mettrait immédiatement à l'œuvre et de s'organiser sur des bases pratiques. Il rappelle que l'an passé un comité fut formé, mais que malheureusement il ne donna pas les résultats anticipés. Il en faisait partie et se dit convaincu que deux comités différents feront plus de travail qu'un comité mixte, surtout pour ce qui est des Canadiens-français qui ne furent pas traités avec la même faveur l'an dernier, dit-il. Il est très important que les Canadiens-français agissent par eux-mêmes dans ce mouvement, puisque ce sont les villes qui sont les plus menacées de la famine.

M. Lavoie fit ensuite la série de suggestions suivantes à être soumises au comité central qui les transmettra à la commission administrative de Montréal:

1.—Que les terres soient mises à la disposition du comité pour la préparation des plants de façon à ce que ces plants puissent être mis à un prix modique à la disposition des personnes qui en auront besoin.

2.—Que la ville mette à la disposition du public les parties des parcs publiques propres à la culture.

3.—Que la ville fasse la collection des pousières des rues pour les mettre à la disposition du comité.

4.—Que la ville mette à la disposition des personnes les sommes d'argent nécessaires pour assurer l'efficacité de la propagande.

5.—Que le comité d'organisation fasse appel aux propriétaires de terrains propres à la culture maraichère à proximité des sections populaires de la ville pour mettre ces terrains à la disposition du comité.

6.—Que l'attention du gouvernement provincial soit attirée sur l'assistance financière qu'il serait opportun de donner au comité pour activer sa propagande.

Toutes ces suggestions furent adoptées à l'unanimité. L'on suggéra aussi que la ville fasse une diminution de taxes aux propriétaires dont les terrains seraient mis en culture. La suggestion fut déjà mise en pratique ailleurs et elle a donné de merveilleux résultats. Elle fut acceptée.

L'on parla aussi de l'adoption d'une loi obligeant les propriétaires à transformer leurs terrains vacants en jardins maraichers; cette proposition fut renvoyée au comité central.

M. Cornélius, parlant des parcs, déclara que la ville avait acheté de grandes étendues de terre qui devaient être converties en parcs publics, mais rien n'a encore été fait dans ce sens. Pourquoi ces parcs, dont le parc Baldwin, le parc Crémazie, celui de la Dominion Transport, etc., ne seraient-ils pas voués à la culture maraichère? L'idée fut trouvée excellente et renvoyée au comité.

L'assemblée se termina par des paroles de remerciements de la part du Dr Brissou et du président.

Somme toute, le mouvement est en bonne voie et les organisateurs espèrent qu'avec le concours de la presse, il

